

La Peste des Pulperies

Nous sommes pour les opinions tranchées et les positions nettes. A propos des odeurs nauséabondes qu'émanent ici les pulperies depuis plus de dix ans notre opinion est qu'on aurait dû prendre le moyen de les supprimer. La position que nous avons adoptée dès le début a été de protester contre cette infraction à la loi par les grandes industries, et notre protestation continuera jusqu'à ce qu'on fasse droit à notre trop juste demande.

A propos de la nouvelle pulperie qui est à s'établir le long du fleuve dans la Commune, nous avions demandé au Conseil de ville de bien préciser la défense faite à cette nouvelle industrie de nous empestier. Une simple clause à cet effet suffirait à nous protéger au moins de ce côté là. Jeudi soir, au Conseil, on paraît avoir discuté cette question. Mais d'après le rapport que nous font les journaux de ce qui s'est dit, il n'est pas facile de savoir ce qui sera fait à ce sujet.

Parlant des odeurs provenant des pulperies, le Maire Normand explique au Conseil que le président du Bureau d'Hygiène provincial a fait exprès un voyage en Europe pour apprendre là qu'on n'avait pas encore trouvé le moyen de supprimer les odeurs. Il est possible que la science n'ait pas réussi à empêcher la compote de bois préparée au sulfate de sentir mauvais, et qu'aucun moyen de supprimer l'odeur n'ait été trouvé jusqu'à 1921; ceci n'est qu'une faillite de la science. Mais il n'est pas exact de dire qu'il n'existe aucun moyen de supprimer les senteurs des pulperies. Tous nos tribunaux du pays l'ont récemment trouvé ce moyen.

Un particulier de Windsor Mill, ayant à cet endroit une maison d'été s'est plaint en justice de ce que la pulperie de la Canada Paper empestait son air, et rendait la vie désagréable à lui-même et à ses hôtes. Il a demandé que les tribunaux fassent cesser ce trouble à sa paix et cette nuisance publique, et tous les tribunaux du pays, la cour supérieure, la cour d'appel et la cour suprême ont ordonné à la pulperie de Windsor Mill de cesser d'empestier l'air. Nous voulons bien admettre que c'est le seul moyen connu de supprimer la peste des pulperies, mais tout le monde reconnaît qu'il a du bon, et qu'il suffit à sauvegarder le droit des gens quand on a le courage de s'en servir.

Le maire Normand ne faisait que rapporter les conclusions du Bureau d'Hygiène sur cette question des odeurs des pulperies. Nous devons avouer que ces conclusions ne nous paraissent pas satisfaisantes. On nous dit que le président du Bureau d'Hygiène dans son voyage d'étude a visité la Suède et la Norvège. Il existe là des usines à pulpe, et ces usines émanent des odeurs que, d'après le président du Bureau d'Hygiène, on n'a pas réussi à faire disparaître. Peut-être.

Une chose intéressante, et que l'honorable président d'Hygiène ne nous dit pas, serait celle de savoir si en Suède ou en Norvège on a laissé les puantes pulperies s'établir en plein centre habité, fonctionner en liberté au milieu d'une population dense, comme on a osé faire la chose ici aux Trois-Rivières. Nous croyons plutôt que c'est le contraire qui est arrivé et que les pulperies et leur peste ont été reléguées assez loin dans la forêt pour ne pas incommoder les gens qui ne vivent pas exclusivement de la fabrication du papier kraft.

D'après l'explication du maire Normand, le Bureau d'Hygiène provincial aurait trouvé que les odeurs provenant des pulperies ne faisaient aucun tort à la santé. Il est juste de dire que depuis que cette plaisante découverte a été révélée au public, le même Bureau d'Hygiène provincial a cessé d'exister, et que le gouvernement a jugé utile de supprimer cette aimable corporation. Et nous trouvons que c'est bien fait. Ce n'est pas nous qui regretterons le défunt Bureau d'Hygiène qui nous a été aussi précieux aux Trois-Rivières pour défendre la pureté de notre air comme pour défendre la pureté de notre eau potable.

Si cette opinion du défunt Bureau d'Hygiène vaut quelque chose, et que la puanteur des usines à pulpe ne nuit pas à la santé, il nous faut admettre que la nature a fait là une exception à ses lois. La nature nous met en garde contre les choses mauvaises, et la peste de certaines choses en décomposition suffit d'ordinaire à nous prévenir qu'il ne se trouve là rien de fameux pour la santé des gens. Malgré notre enthousiasme pour le défunt aréopage provincial d'Hygiène nous admettons difficilement que les émanations de sulfate qui détériorent la peinture, corrodent le fer et anéantissent la végétation, ne produisent par contre aucun effet nocif sur l'humanité, cette plante si fragile et si délicate.

La remarque d'un échevin au Maire Normand qui rappelait l'étrange opinion médicale du Bureau d'Hygiène provincial a du bon. "Si les odeurs des pulperies ne peuvent faire de tort en elles-mêmes, elles peuvent à la longue nuire à la santé en empêchant l'aération des maisons." Cet échevin a raison, et nous espérons bien que tout le Conseil de ville admettra de même que la peste des pulperies ne vaut rien pour la bonne santé de notre population. On nous parle sans cesse d'hygiène, de la nécessité de l'eau pure, des bons effets de la ventilation, etc. Tout cela est très à propos. Mais ce qui est à propos également c'est que les autorités fassent ce qu'il y a à faire pour assurer à la population de l'eau saine et de l'air pur. L'eau et l'air sont les premiers éléments de bonne santé d'une ville, et le Conseil municipal ne devrait reculer devant rien pour nous donner au moins cette richesse des pauvres gens; leur seule richesse.

Comme toute la question portait l'autre jour sur les mesures à prendre envers la nouvelle usine de la Banlieue, il nous semble que l'attitude du Conseil est tout indiquée. D'après l'opinion de l'aviseur légal de la Cité, il n'y a encore rien qui lie la municipalité et la nouvelle compagnie. Il est donc plus que temps de dicter nos conditions, de dire aux grands industriels ce que nous sommes prêts à faire pour eux, et ce qu'ils ne doivent pas faire à notre désavantage. Une clause quelconque, un simple avis à l'effet que la Cité des Trois-Rivières ne tolérera de la part de la nouvelle pulperie aucune nuisance de quelque nature que ce soit, fumée ou mauvaises odeurs, suffirait à affirmer nos droits, comme notre intention de nous en prévaloir.

Quelque chose dans ce sens doit être fait, et fait sans plus de retard. Il nous est indifférent que la nouvelle compagnie fasse du papier kraft ou n'en fasse pas; qu'elle le fasse au sulfate ou au sulfite. Ce à quoi nous tenons c'est qu'elle n'enfreigne pas notre droit à l'air pur. D'après les récents jugements interdisant la pollution de l'air, il est évident que la grande industrie ne peut prétendre avoir tous les droits. Chacun est libre de battre monnaie comme il l'entend, et par les procédés qu'il juge les plus utiles à son intérêt, mais ce droit de la grande industrie finit là où commence le droit des autres. Le droit de tout le monde à l'air respirable et non contaminé est la limite que ne peuvent enfreindre les pulperies. La décision des tribunaux est formelle, et oblige tous les justiciables.

Une information particulière nous apprend qu'une découverte récente va fournir aux pulperies le moyen de supprimer l'odeur et la fumée dans leur fabrication. L'invention est d'un ingénieur Français et doit être mise sur le marché sans retard. Nous ne savons pas personnellement ce que vaut la découverte. Si elle est effective comme on le prétend, nul doute que les pulperies seront dans l'obligation d'y recourir. Si elle n'est d'aucun effet, les pulperies, privées actuellement du droit de contaminer l'air par leurs émanations nauséabondes, perdront une fois de plus l'espoir de pouvoir fabriquer sans enfreindre la loi.

En ce qui nous concerne, nous ne souhaitons pas de mal aux fabricants de papier. Nous serons heureux si la découverte dont nous parlons leur permet de procéder à moins de frais, sans avoir recours au charbon ni aux acides déléterés, et de fabriquer sans odeurs. Leur tort est de ne pas avoir attendu la découverte d'un semblable procédé, et d'avoir osé empestier l'air de toute une population sans justification et sans droit.

Notre protestation date de leur première infraction au droit des gens. Elle continuera aussi longtemps que justice ne nous sera pas rendue.

Joseph Barnard.

À Lourdes

Nous commençons aujourd'hui à reproduire le texte de la brochure intitulée "Pèlerinage National à Lourdes" dont Monsieur l'abbé Tessier parlait dans sa lettre que nous avons publiée mardi.

Il est à espérer que nos lecteurs s'intéresseront à cette reproduction. La croyance au miracle est nécessaire aux catholiques et il importe que cette croyance soit appuyée sur des faits et raffermie.

Les ennemis de la religion comprennent si bien l'importance de cette croyance qu'ils cherchent à la faire disparaître. Après avoir tenté de la détruire par le raisonnement, ils veulent la combattre en faisant croire qu'il ne se produit pas de miracles et pour cela ils ont machiné la "conspiration du silence".

Nous rappelons à ce sujet un passage de la lettre de Monsieur l'abbé Tessier. "M. A. Marchand est un médecin et un militaire. C'est dire qu'il ne s'emballe pas et que ses impressions sont données telles qu'elles. Il dit tout simplement ce qu'il a éprouvé et ce que tout pèlerin sincère ressent lorsqu'il vient à Lourdes. Sa brochure intéressera donc nos lecteurs. Il faudrait en recommander spécialement la lecture aux médecins et aux militants d'action catholique. Le brave docteur, qui est aujourd'hui Vice-Président du Bureau des Constatations médicales, s'étonne de l'indifférence et même du scepticisme qu'on professe jusque dans les milieux catholiques à l'égard des faits merveilleux qui se passent habituellement à Lourdes."

"Ces faits miraculeux ont pourtant une importance apologetique de tout premier ordre dont nous pourrions nous servir victorieusement contre nos adversaires. Depuis 1858 il y a eu à Lourdes plus de 6000 miracles scientifiquement constatés."

"Les impies ont vainement battu en brèche le roc de Massabielle. Toutes leurs objections ont été réduites à néant. Devant l'évidence ils ont dû changer leur plan de bataille et faire la conspiration du silence. Cette tactique, la plus redoutable de toutes, explique l'ignorance et l'indifférence d'un grand nombre de catholiques à l'égard des événements de Lourdes. On ne les connaît pas ou on les connaît mal!"

LES DOCUMENTS

PAS DE FIERTE

Nous tenons une preuve de plus de l'état de dépendance d'un grand nombre de nos unions ouvrières de l'extérieur, et de la fausse situation où cela accule nos industries et nos gouvernements. Il vient d'éclater une grève dans les charbonnages de la Nouvelle-Ecosse. Les grévistes ont, à ce qu'on rapportait il y a quelques heures, résolu de laisser noyer les puits de mine, en empêchant de manier leurs pompes les équipes d'ouvriers préposés à ce travail. Or, laisser noyer les puits par l'eau qui s'y infiltre, c'est causer un tort considérable à l'industrie tout entière, puisque des gisements inépuisables restent ainsi longtemps inexploitable. Afin d'éviter ce grave embarras, M. Murdoch, ministre fédéral du travail à Ottawa, vient de télégraphier à M. Lewis, président de la confédération des mineurs de charbon, en Amérique (United Mine Workers of America), aux Etats-Unis, pour lui demander son intervention auprès des grévistes. M. Lewis de son côté, a télégraphié au président de ceux-ci, à Sydney, Nouvelle-Ecosse, que "la politique de la confédération des mineurs de charbon d'Amérique, c'est de permettre aux mécaniciens, aux préposés aux pompes et à leurs aides de rester à leur poste pour protéger la propriété" et il ajoute qu'il recommande aux grévistes de suivre cette politique. En d'autres termes, pour régler au Canada un différend survenu entre patrons et ouvriers canadiens, et pour protéger des intérêts matériels canadiens, il faut qu'un ministre canadien fasse intervenir... des chefs ouvriers américains. Cela montre, tout comme ce qui s'est passé dans des grèves antérieures, jusqu'à quel point notre régime économique dépend de gens de l'extérieur, et comment un trop grand nombre de nos ouvriers sont aux ordres de chefs étrangers. Il n'y a pas là, pour M. Murdoch, ancien membre lui-même d'une internationale, s'il ne l'est encore, pas plus que pour le reste des Canadiens, de quoi être bien orgueilleux de notre régime du travail. Il est heureux que, depuis quelques années, un mouvement de réaction se soit enfin dessiné chez nous. Nos syndicats nationaux ont droit à bien plus d'encouragement qu'ils n'en ont reçu. Ils font et feront tâche utile et nationale.

"Le Devoir".

MONSIEUR PIERRE BOUCHER MARCHAND

Monseigneur Marchand, P.A., vicaire général du diocèse sera l'un des Patrons Honoraires de la semaine de santé

LETTRE DE Mgr MARCHAND

Evêché des Trois-Rivières
Les Trois-Rivières, 1er sept. 1922
Monsieur Omer-E. Desjardins, M. D.
Les Trois-Rivières.

Cher Monsieur,

La retraite et quelques petits voyages n'ont empêché de répondre plus tôt à votre lettre du 21 dernier. J'accepte avec plaisir le titre de patron honoraire de votre "Semaine de Santé" et je vous salue, pour votre entreprise, tout le succès que vous en attendez.

Votre bien dévoué,
U. Marchand, V. G.
Chancelier.

LA PERSÉCUTION SCOLAIRE

Un Incident Extrême

Une dépêche de Fort Worth, Texas, en date du 4 septembre, nous apprend que "le Révérend Père Joseph Meiser, curé catholique d'Olfin, a été enlevé de son presbytère hier soir par dix hommes sans masque et fouetté. On l'accusait de n'être pas Américain (being un-American) et opposé aux écoles publiques."

Ceci atteste la virulence que prend dans certaines régions l'agitation contre l'école privée et les actes de violence qu'elle peut provoquer.

Dans les sphères élevées, on se contente de mesures législatives; dans les régions les plus basses, on risque d'aboutir comme à Olfin à des voies de fait sur la personne de ceux qui apparaissent comme les champions d'un système dénoncé au nom du "patriotisme".

O. H.

"Le Devoir".

M. LE MAGISTRAT MARCHAND

Il nous fait plaisir de saluer M. le magistrat de district Aimé Marchand. Monsieur Marchand a été assermenté la semaine dernière comme magistrat et en chef de district de la province.

Le nouveau magistrat est un ancien élève du séminaire Saint-Joseph. Il y termina ses études en 1901, après avoir mérité le prix du Prince de Galles aux examens du baccalauréat.

Après ses études légales à l'Université Laval, à Québec, il fut admis au barreau et devint bientôt professeur à cette université.

Monsieur le magistrat Marchand est natif de Maskinongé.

"Le Bien Public" félicite le nouveau magistrat.

LE PAPE BÉNIT LA STATUE DE LA VIERGE DE LORETTE

Pie XI a présidé cette cérémonie imposante dans la chapelle Sixtine.

Rome, 5.—Le pape Pie XI a béni et couronné, aujourd'hui, au sein d'une grande solennité, la nouvelle statue de la Vierge de Lorette. La cérémonie s'est déroulée dans la chapelle Sixtine en présence de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, de hautes personnalités du monde civil et de membres de la cour du Vatican.

Lorsque le pontife eut prononcé en latin la formule de la bénédiction, il a déposé une couronne d'or massif sur la statue. Le chœur de la chapelle Sixtine a alors entonné le *Salve Regina*. A ce moment, les gardes suisses présents ont tiré les armes.

A l'issue de la cérémonie, la statue a été transportée dans l'automobile papale à la basilique de Sainte-Marie-Majeure, où elle sera exposée, demain, à la vénération des fidèles.

MONSIEUR PIERRE BOUCHER

Le gouvernement provincial vient de faire installer dans l'une des niches, à l'extérieur de l'édifice du parlement la statue de Pierre Boucher, premier gouverneur de la ville des Trois-Rivières.

Cette statue sera dévoilée dans quelques temps, de même que celle de Lavendrye.

Pierre Boucher a mérité d'être compté parmi les pères de la colonie. C'est pour reconnaître ce mérite que le gouvernement provincial a voulu placer la statue de notre premier gouverneur à côté de celle de Champlain.

Au moment où la gloire de Boucher sera exaltée, il convient de rappeler aux Trifluviens ce que fit ce gouverneur pour leur ville et pour la colonie.

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne un précis de la biographie de Boucher que nous avons emprunté à l'ouvrage de Monsieur l'abbé Joseph-G. Gélinas. "En veillant avec les petits de chez-nous."

Nous devons remercier Monsieur l'abbé Gélinas de la gracieuse permission qu'il nous a donnée de faire cette reproduction.

UNE LAMPE ÉTEINTE

LE SERVICE D'ECLAIRAGE

Dans la rue des Forges, entre la rue Royale et la rue St-Olivier se trouve une lampe qui s'est éteinte un soir de l'Exposition. Vendredi soir. La lampe n'a pas éclairé depuis, et pourtant la ville paye assez cher pour assurer à nos rues toute la lumière qu'il faut.

Nous savons que la police a informé la Cie qui fait le service de la lumière, mais la lampe, mal réparée ou défectueuse, n'a pas plus éclairé, et cette partie très passante d'une des principales rues de la ville reste dans les ténèbres.

Nous attirons là-dessus l'attention des autorités.

AU CONGRES DES MEDECINS

Le Dr O.-E. Desjardins, médecin de Santé de cette ville, part demain pour assister aux séances de la section d'Hygiène du 7e Congrès des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord, dont l'ouverture a lieu aujourd'hui, à Montréal. Ils s'occuperont en même temps de mettre la dernière main à l'organisation de la Semaine de Santé qui se tiendra ici en octobre prochain.

MARIAGE CLOUTIER-SAUVEGEAU

Sorel, 6.—Mercredi, le 6 septembre, M. Henri Cloutier, député-protonotaire et secrétaire des juges de la Cour Supérieure, des Trois-Rivières, conduisit à l'autel Mademoiselle Berthe Sauvageau de Sorel. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Grenier. Le marié était accompagné de son père, et M. Charles Sauvageau accompagnait sa sœur.

Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée.

L'heureux couple est parti pour voyage visitant Montréal, Québec, Chicoutimi, Malbaie, etc.

MONUMENTS À INAUGURER

Québec, 1er.—Le dévoilement des statues de la Verendrye, le grand découvreur canadien, et de Pierre Boucher, premier gouverneur de Trois-Rivières, qui viennent d'être installées sur la façade de l'hôtel du gouvernement, aura lieu le 28 septembre prochain. A la suggestion de la société d'archéologie de Montréal, cette cérémonie aura lieu sous les auspices de la commission de conservation des monuments historiques. Le président de cette dernière, l'hon. Adélard Turgeon, y prononcera un discours.

LA GARDE NOTRE-DAME

Les membres de la Garde Notre-Dame iront prier à l'Oratoire Saint-Joseph dimanche prochain.

Toutes les personnes qui voudront se joindre à leur pieux pèlerinage devront retenir leur billet dès maintenant. Le prix de ces billets est de \$3.00.

L'HISTOIRE DE CHE

Pierre Boucher

Ce soir, nous ne parlerons pas des martyrs. Ça pourrait vous attrister, et nous sommes au temps du jour de l'an. Je vais vous parler d'un homme dont le nom vous est bien connu probablement, tant c'est un nom "de par chez nous". Avez-vous entendu parler déjà de M. Pierre Boucher? Joseph et Joachim disent là-bas qu'ils ont entendu parler déjà de Pierre Boucher... Je vais donc vous raconter un peu l'histoire du plus illustre des Pierre Boucher, et vous me direz ensuite, si c'est celui-là que vous connaissez.

Au commencement de 1635, un jeune Français de 13 ans arrivait à Québec en compagnie de son père; il se nommait Pierre Boucher.

Formé à l'école du sacrifice et du devoir, il ne tarda pas à comprendre que sur cette terre de la Nouvelle-France il devait être défricheur, apôtre et soldat.

Afin de se mettre en état de faire plus de bien, il alla passer quatre ans chez les Hurons d'en haut, pour apprendre leur langue, puis revint ensuite à Québec où il servit d'interprète.

En ce temps-là, vous le savez, tout le monde était soldat. Il le fallait bien. Aussi on voit Pierre Boucher guerroyer contre les Iroquois, sur la rivière Richelieu, en 1643; sur le lac Saint-Pierre, en 1645. En 1646, il se distingue par sa bravoure au fort Bécancour.

A cette époque Pierre Boucher fut chargé du soin des magasins du fort des Trois-Rivières. Je vous assure que ce n'était pas une besogne inutile qu'on lui avait confiée là. La ville des Trois-Rivières était alors l'un des principaux bourgs fortifiés, et de tous côtés on le plus menacé. Mais on savait bien que le fort, sous la garde de M. Boucher, était entre bonnes mains.

Je vais vous raconter quelque chose qui va vous faire voir que Pierre Boucher n'était pas le premier venu. En 1653, il remplaçait M. de la Poterie au gouvernement des Trois-Rivières, quoiqu'il n'eût alors que trente ans. Les Agniers crurent le moment bien choisi pour s'emparer du petit fort et détruire ensuite la colonie. Ils se trompaient. Boucher n'avait que 46 hommes, et les Agniers étaient 500. La lutte fut longue et difficile, mais petits amis, mais le neuvième jour qui était un samedi, les sauvages prirent la fuite pour ne plus revenir. La colonie venait d'échapper à un grand danger. Pierre Boucher l'avait sauvée. Mettez donc le nom de Pierre Boucher avec ceux de Maisonneuve, de Lambert Closse, de Madeleine de Verchères, de Dollard des Ormeaux.

La paix, conclue Boucher demeura gouverneur des Trois-Rivières jusqu'en 1658; il devait revenir à ce poste, de 1663 à 1766. Ce fut durant ce dernier gouvernement que Pierre Boucher acheta 35 à 40 arpents de terre aux Trois-Rivières. Aussi bon patriote que bon chrétien, comme Champlain, comme Louis Hébert, comme tous les vrais fondateurs de notre pays, il comprenait toute l'importance de l'agriculture. Savez-vous qu'un peuple ne peut se passer de l'agriculture, et que l'habitant canadien a assuré la vie de notre race? L'habitant de chez nous, avec quel respect, quelle reconnaissance il faut parler de lui! Ah! si vous pouvez être habitants un jour, comme elle sera belle votre vocation!

En 1667, Pierre Boucher renonça à toutes les charges honorifiques pour se faire défricheur, sur sa seigneurie de Boucherville. Il fut aussi, mes petits amis d'Yamachiche, remarquez cela, il fut aussi le premier seigneur d'Yamachiche, mais ne put s'occuper de cette seigneurie.

Et puis, je vous le disais il y a un instant, Pierre Boucher fut un apôtre. Savez-vous qu'on ne peut être bon chrétien sans être apôtre? Ça vous surprend peut-être. Je ne veux pas dire que pour être chrétien il faille monter en chaire, être prêtre et missionnaire, oh! non. Je veux dire qu'un vrai chrétien a l'ambition de faire du bien autour de soi, d'aider ses frères à se sauver. Vous me comprenez? On aide les autres à se sauver par l'action, par la prière et par le bon exemple. Qui n'est pas capable au moins de prior pour son prochain et de lui donner le bon exemple? Et nous, il faut aussi savoir se sacrifier en voyant chez nos frères, d'un regard surnaturel, Jésus-Christ lui-même. Pierre Boucher fut véritablement un apôtre. Le vif désir d'être utile à ses compatriotes lui fit accepter une mission délicate auprès de Louis XIV, en 1661. Cette démarche il la fit avec bonheur, dans l'intérêt de son pays, et il fut reçu par le monarque qui fixait le regard de toute l'Europe. Entre nous, mes petits amis, nous pouvons bien nous dire que si le grand roi fut bon en accueillant favorablement l'humble député de la pauvre petite nation canadienne, il n'en est pas moins vrai que nous fûmes représentés à la cour cette fois-là par

un Canadien qui nous faisait honneur. Et cet homme que Louis XIV avait anobli cet homme qui avait été gouverneur qui avait été l'un des plus vaillants soldats de la colonie, cet homme-là, dans sa seigneurie de Boucherville, était président de la Congrégation de la sainte Vierge.

Mais, pour bien connaître le chrétien en Pierre Boucher il faut lire ses Adieux. Voulez-vous que je vous en dise quelques passages?

"Je vous parle à tous, mes chers enfants. Voulez-vous que Dieu vous bénisse? Tenez-vous en paix les uns les autres et que l'intérêt ne soit pas capable de vous désunir... Souvenez-vous encore que le meilleur moyen d'entretenir la paix, c'est de conserver la crainte de Dieu. Ayez confiance en sa bonté et il vous donnera ce qui vous est nécessaire. Faites du bien à tout le monde pour l'amour de lui; ne faites de mal à personne autant que vous le pouvez. Faites réflexion qu'il y a bien des personnes qui se fatiguent jour et nuit pour amasser du bien pour des gens qui se moqueront d'eux après leur mort. Il faut faire ce que l'on peut pour en amasser, ne négliger aucune occasion; mais que ce soit toujours sans préjudice de notre conscience et de notre honneur. Plutôt vivre pauvre, plutôt mourir, que de rien faire contre l'ordre de Dieu. Si vous vivez dans sa crainte, il aura soin de vous."

"Fuyez toutes sortes de débauchés et faites en sorte que vos enfants ne le soient pas. Souvenez-vous de cette parole du Sauveur: "Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme." La vie est courte, mais l'éternité ne finit jamais. Lisez le plus que vous pouvez de bons livres, et quand vous en trouverez qui vous donnent de bonnes instructions pour l'état où Dieu vous a mis, ne vous contentez pas de les lire une fois, mais tâchez de les posséder."

"Adieu donc, mes pauvres enfants, pour un peu de temps, parce que j'espère que nous nous reverrons dans le paradis; pour louer Dieu pendant toute l'éternité, sans jamais être séparés. C'est là où nous nous entretiendrons cœur à cœur."

Il fut un temps, mes petits amis, où dans la famille de Boucherville les adieux du Grand-Père Boucher étaient lus en entier, tous les ans, en famille et à genoux.

Ces paroles si belles du patriarche elles devraient être conservées dans toutes nos familles canadiennes et lues annuellement, au commencement de l'année.

Le saint vieillard mourut à Boucherville, à l'âge de 95 ans.

Est-ce celui-là que vous connaissiez? Bonne et heureuse année, avec le paradis à la fin de vos jours!

L'abbé Joseph-G. Gélinas,
("En veillant avec les petits de chez-nous")

Paroisse de l'Immaculée Conception

VISITE

Les prêtres de la cathédrale feront la visite annuelle des familles catholiques dans l'ordre suivant:

Le lundi, 25 Septembre

Rues:	MM. les Abbés.
Nierville	D. Guillemette
Bonaventure	P. Méthot
St-Julie	D. Fréchette
Lavolette	H. Deschênes

Le mardi, 26 septembre

Champfleur	D. Fréchette
Plaisance, Ch. des Forg.	H. Deschênes
S.-Hon. S.-Louis, Duplessis-Boch.	P. Méthot
S. Frs.-Xavier, Ferland et St-Pierre	D. Guillemette

Le mercredi, 27 septembre

Alexandre, St-Antoine, Champlain, DuChâteau	P. Méthot
Volontaire et LeJeune	H. Deschênes
St-Marguerite, Des Forges, Platon	D. Fréchette
	D. Guillemette

Le jeudi, 28 septembre

St-Prospère et St-Thom.	P. Méthot
Royale, Cathédrale	H. Deschênes
St-Martin, St-Martin	D. Guillemette
St-Genev. St-Louis	D. Fréchette

Le vendredi, 29 septembre

St-Denis, Cartier	P. Méthot
St-Séver, Haut-Boc.	D. Guillemette
De Yonnancourt, St-Charles, Des Prisons	H. Deschênes
St-Olivier, Badaux	D. Fréchette
St-Joseph, Hart, N.-D.	
St-Jean, St-Louis, Craig	
Réné, Côteau St-Louis	

COOK'S FAVORITE

La poudre à pâtisserie de qualité supérieure et d'une efficacité éprouvée.

Demandez notre livre de recettes
J. J. Duffy & Co., Montréal.

Consultations :
de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m.

56, Avenue Laviolette,
Les Trois-Rivières
Tel. 599

Dr C. A. BOUCHARD

CHIRURGIE GENERALE

Maladies des femmes.

Maladies des voies urinaires.

Consultations à domicile sur rendez-vous.

Avez-vous essayé la

BIERE BEAVER

La vraie bière
CANADIENNE

qui
stimule et satisfait.

Fabriquée à
TROIS-RIVIERES
par

La Brasserie Internationale

(Limitée)

Téléphone Bell 1300

153, rue Ste-Marguerite

Trois-Rivières.

PRODUITS VICTORIA

Les tomates "VICTORIA", de même que tous les autres produits portant cette marque, vous donneront entière satisfaction parce que nous en maintenons toujours la qualité supérieure.

FRUITS
LEGUMES
POISSONS
ESSENCES
EPICES
THEES
CAFES
RIZ
KETCHUP
VINAIGRE
ARROWROOT

Thé Blue Bird

C'est un thé de rare qualité que ce thé BLUE BIRD, mais le prix n'est pas plus élevé pour cela. Demandez-le à votre fournisseur.

Distributeurs : LAPORTE, MARTIN, Limitée

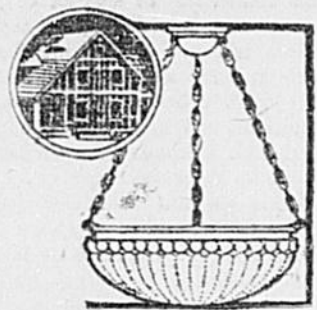
554, RUE SAINT-PAUL OUEST, MONTREAL.

LA POINTE DU LAC

La partie de cartes organisée au profit du couvent de la Pointe-du-Lac a obtenu un succès très encourageant; aussi les Religieuses nous prient-elles de vouloir bien exprimer leur reconnaissance aux dévouées organisatrices et aux nombreux amis qu'il leur a fait plaisir de revoir à leur fête de charité.

Les prix tirés à la fin des six parties ont été gracieusement offerts par Mme X. Comeau de Montréal, MM. R. Bourque, Ad. Fugère, Art. Guilbert, marchands des Trois-Rivières, Mlle I. Montour. Quant aux gâteaux et au bon bled d'inde doré servis au goûter, c'est à Mmes Th. Garceau, Art. Denoncourt, Adolphe et Adélard Montour et Zoël Garceau que nous les devons. A elles et aux généreux donateurs de prix, un merci tout spécial.

A la fin de la soirée, M. Avila Denoncourt, étudiant au collège des Trois-Rivières, obtint un succès magnifique dans l'envoie qu'il fit d'un ballon fabriqué par lui-même. Après avoir contourné l'école et avoir donné à lire l'inscription "Merci aux généreux do-



**VOS TRAVAUX
EN ÉLECTRICITÉ**

Confiez-nous vos travaux en électricité afin d'obtenir en tout temps le maximum de satisfaction.

Nous n'employons que des électriciens compétents et nous pouvons sans crainte garantir notre travail.

Si vous avez besoin d'un électricien téléphonez-nous

**North Shore
Power**

ÉDIFICE POWER
Les Trois-Rivières.



LE GOUTER IDÉAL

Le pain est la partie la plus essentielle du goûter. Mais notre pain dont vous connaissez les qualités de pureté, de saveur ainsi que le goût exquis devrait être la partie de résistance du goûter de votre enfant.

Un sandwich fait avec notre pain se reconnaît entre les autres.

**PAIN DE QUALITÉ
LA BOULANGERIE MODERNE
47 VOLONTAIRE
PHONÉ 321-TROIS-RIVIERES**

nateurs", dont il paraissait fier d'être le porteur, le ballon, aux acclamations répétées des témoins, prit son vol majestueux vers les Trois-Rivières passant bien au-dessus des maisons endormies.

Nos félicitations à M. Denoncourt pour le rare spectacle dont il nous a fait jouir.

Baptêmes:—Le 25 août, Marie-Madeleine-Fernande, enfant de M. et Mme Xavier Guay, Parrain et marraine M. et Mme Lucien Guay, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 août, Joseph-Charles, René, enfant de M. et Mme Philippe Bouchard, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hélie.

Le 3 septembre, Joseph-Gilles-François, enfant de M. et Mme Auguste Garceau, Parrain et marraine, M. et Mme Olivia Dugré, oncle et tante de l'enfant.

Sépulture:—Philippe Héroux, âgé de quatre semaines, enfant de M. Wilbrod Héroux.

Divers:—M. Napoléon Duval est parti en voyage aux États-Unis depuis une quinzaine. Mlle Blanche Duval enseignera cette année à Ste-Flore.

Xavier Bisson, enfant de M. Joseph Bisson est entré au juvénat des révérends Frères de l'Instruction Chrétienne de cette paroisse. Nous souhaitons qu'il persévère et que son exemple soit suivi.

M. S. Biron qui demeurait aux États-Unis depuis nombre d'années, est revenu parmi les siens pour y demeurer. Il s'est bâti une jolie résidence très coquette et très originale sur le chemin des Petites-Terres, près du village.

LE CARNET D'UN MEDECIN

(Suite de la page 8)

cela dans son regard. Mais quel! voilà la jeune fille qui essaye de se soulever, qui surmonte la résistance de son appareil et s'assied à demi! Son genou se ploie pour arriver à permettre la position assise. Elle chancelle. Je me baisse, je la soutiens par le cou-de-

—Qu'avez-vous?
—Monsieur, je suis guérie!
—Eh bien! courage! Allez. Levez-vous.

Et, aidée par moi, elle se dresse. La voilà debout, illuminée! Autour du brancard, une immense dameur retentit, aussitôt réprimée! Les brancardiers fidèles à la consigne, veulent faire recoucher l'heureuse privilégiée. Elle résiste.

—Alors, mettez-vous à genoux et remerciez la Sainte Vierge. Elle m'a bû, les mains jointes. Quelle prière dans ces deux mots:
—Ma bonne Sainte Vierge!

Tout ceci n'a eu que la durée d'un éclair. Je reprends ma place, et le pieux défilé continue. Il prend fin. Le Saint Sacrement, du haut des degrés de l'église du Rosaire, va donner une dernière bénédiction. Le prêtre, qui entonne les invocations, vient d'implorer, pour la dernière fois le Dieu des malades.

Hosanna au fils de David!
Et vingt mille poitrines répondent à l'unisson:
—Hosanna! Hosanna!

(A Suivre)

Les écoliers et écolières de notre ville sont maintenant entrés à leurs couvents et collèges respectifs nous leur souhaitons une année de succès.



**CORPORATION
DE LA CITE
Des Trois-Rivières**

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que mardi, le dix-neuvième jour de septembre, 1922, à dix heures de l'avant midi, au bureau du Greffier de la cité, dans l'Hôtel-de-ville, de la cité des Trois-Rivières, les terres et héritages ci-dessous mentionnés, situés dans la Cité des Trois-Rivières, seront vendus comme étant grevés de taxes qui n'ont pas été payées dans les six mois après l'avis du dépôt du rôle, tel que requis par la loi, savoir:

10. Un terrain situé sur le Boulevard Denoue, étant la subdivision numéro trente-trois (33) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122) du cadastre de la Cité, avec bâtisses et autres dépendances y érigées, comme appartenant à Pierre Beaulieu.

20. Un emplacement situé sur et au côté sud-est de la rue St-Olivier en la dite cité, d'environ trente-sept (37) pieds et huit (8) pouces de largeur sur une profondeur d'environ cent vingt-et-un (21) pieds, le tout à mesure anglaise et faisant partie du lot de terre connu sous le numéro huit cent cinquante-et-un (851), au cadastre officiel d'enregistrement, fait pour la Cité des Trois-Rivières, avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances; borné comme suit: en front, par la dite rue St-Olivier; en profondeur, par le terrain du Dr L.-P. Normand; d'un côté au terrain de Joseph Guillemette et de l'autre côté, à celui appartenant à Narcisse Leblanc et partie à un nommé Bourque; comme appartenant à Alcide Boursseau.

30. Un terrain situé sur la rue St-Christophe, étant la subdivision numéro cent quatre (104) du lot numéro onze cent vingt-quatre (1124) du cadastre de la Cité, comme appartenant à Félix Brousseau.

40. Un terrain situé sur la rue St-Christophe, étant la subdivision numéro cent cinq (105) du lot numéro onze cent vingt-quatre (1124) du cadastre de la Cité, comme appartenant à Félix Brousseau.

50. Un terrain situé sur la rue Panne-ton, étant la subdivision la cinquant-cinq (55) du lot numéro onze cent trente (1130), du cadastre de la Cité, comme appartenant à Marcel Desal-lers.

60. Un terrain situé sur l'Avenue Jutras, étant la subdivision deux cent vingt-sept (227) du lot numéro onze cent vingt-trois (1123) du cadastre de la Cité, comme appartenant à Henri Doucet.

70. Un terrain situé sur l'Avenue Jutras, étant la subdivision deux cent vingt-huit (228) du lot numéro onze cent vingt-trois (1123) du cadastre de la Cité, comme appartenant à Henri Doucet.

80. Un emplacement situé sur le Boulevard St-Louis, en cette Cité, contenant environ soixante-onze (71) pieds de largeur sur le Boulevard St-Louis et quarante-deux pieds de largeur à la profondeur qui est de quatre-vingt-dix (90) pieds; borné en front par le Boulevard St-Louis, au sud-est par la première avenue; en profondeur par la rue et de l'autre côté par Ad-jutor Germain, connu et désigné sous le lot numéro trente-six (36) et la moitié sud-est du lot numéro trente-sept (37) du plan de la subdivision officielle du lot treize cent soixante-quatre (1364) (36; s-o. 37-1364) du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières avec une maison dessus construite, comme appartenant à Dame Paul Dumoulin.

90. Un terrain situé sur la rue La-

Mme E.-B. Laflamme et sa jeune fille Cécile du Foyer Laviolette, étaient à Shawinigan dimanche.

M. Georges Lefrançois, chef d'atelier au Bien Public, et Mme Lefrançois sont allés à Montréal, au commencement de la semaine.

PLUS DE MAUX DE TÊTE

Si vous employez l'Eau Purgative

"RIGA"

Elle maintient le canal alimentaire net et sain, chasse la bile, prévient la constipation et assure la santé.

Les Produits Riga, Limitée.

2, rue Ste-Cécile,
Montréal. (Tél. Main 4992)

violette, étant la subdivision numéro trente-neuf (39) du lot numéro onze cent soixante-quatre (1164) du cadastre de la Cité, avec bâtisses et autres dépendances y érigées, comme appartenant à Paul Gaudet.

100. Un terrain situé sur la rue Wolfe, étant la subdivision cent quatre-vingt-quinze (195) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122) du cadastre officiel de la Cité, comme appartenant à Dame Alcide Lebrun.

110. Un terrain situé sur la rue Wolfe, étant la subdivision cent quatre-vingt-seize (196) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122) du cadastre de la Cité, comme appartenant à Dame Alcide Lebrun.

120. Un terrain situé sur la rue Denoue, étant la subdivision quatre (4) du lot numéro deux mille deux cent neuf (2209) du cadastre de la Cité, comme appartenant à Jos. F. Athanase Vallière.

130. Un terrain situé sur la rue Wolfe, étant la subdivision deux cent vingt-et-un (221) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122), du cadastre de la Cité, comme appartenant à F.-X. Vanasse.

140. Un terrain situé sur la rue Wolfe, étant la subdivision deux cent vingt-deux (222) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122) du cadastre de la Cité, comme appartenant à F.-X. Vanasse.

150. Un terrain situé sur la rue Wolfe, étant la subdivision deux cent vingt-trois (223) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122) du cadastre de la Cité, comme appartenant à F.-X. Vanasse.

160. Un terrain situé sur la rue Wolfe, étant la subdivision deux cent vingt-quatre (224) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122) du cadastre de la Cité, comme appartenant à F.-X. Vanasse.

170. Un terrain situé sur la rue Wolfe, étant la subdivision deux cent vingt-cinq (225) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122) du cadastre de la Cité, comme appartenant à F.-X. Vanasse.

180. Un terrain situé sur la rue Wolfe, étant la subdivision deux cent vingt-six (226) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122) du cadastre de la Cité, comme appartenant à F.-X. Vanasse.

190. Un terrain situé sur la rue Wolfe, étant la subdivision deux cent vingt-sept (227) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122) du cadastre de la Cité, comme appartenant à F.-X. Vanasse.

200. Un terrain situé sur la rue Wolfe, étant la subdivision deux cent vingt-huit (228) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122) du cadastre de la Cité, comme appartenant à F.-X. Vanasse.

210. Un terrain situé sur la rue Amherst, étant la subdivision cent cinquante-neuf (159) du lot numéro onze cent vingt-deux (1122) du cadastre de la Cité, comme appartenant à F.-X. Vanasse.

Les dimensions données ci-dessus ne sont pas garanties comme précises.

Par ordre, J. O. Désilets,

Assistent-Greffier.

Hôtel-de-Ville,
Trois-Rivières, P. Q.,
5 septembre, 1922.

CHAMBRE ET PENSION.—Bonne chambre et excellente pension si désirée dans famille privée. S'adresser au No. 215 Laviolette.

A VENDRE.—Une bonne maison de campagne avec glacière, grange qui peut servir de garage, terrain pour jardin et droit de passage pour aller à la rivière Saint-Maurice. Située dans un endroit idéal pour villégiature à dix mille des Trois-Rivières. Route pour autos. S'adresser aux Soeurs Dominicaines du Rosaire, des Trois-Rivières.

TERRE A VENDRE.—Deux magnifiques terres avec bâtisses à vendre ou à échanger pour propriété de ville dans une place idéale à 1 1/2 mille du village 18 arpents de la route nationale et de l'école, à 4 milles de la ville. Une partie de la terre en culture et l'autre en beau bois de toutes sortes. Vendra avec la récolte à condition facile. Pour meilleures informations s'adresser à Donat Dubé, Saint-Louis de France, Comté de Champlain, P. Q.

TAUX DE L'EAU

TAUX DE L'EAU.—Les taux de l'eau sont dus et payables du 1er au 15 septembre 1922.
31-5-7-12-14.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gélinas est le gérant-général.

ANNONCES CLASSIFIEES

35 centins pour 25 mots;
1c. par mot additionnel.

A VENDRE.—Une bonne maison à deux étages, huit appartements et chambre de bain, avec les améliorations modernes. Située sur la rue Notre-Dame, No. 77, près de la Tide-water, Dépendances et garage, grand terrain de 10,500 pieds de superficie. Bonne occasion. S'adresser à 17 rue Laviolette.
J.N.O. M et J.

REPRESENTANTS.—On demande des représentants dans chaque cité et ville du Canada pour la vente des avertisseurs de danger pour automobile; prévient tout accident; vente facile à tout propriétaire d'auto; gros profits. Ecrivez pour plus amples informations et positions d'agents à Canadian Auto Shops, P. O. Box 154 Niagara Falls Ont.
J. N.O. M et J.

A LOUER.—Beau grand logement endroit idéal pour le repos au centre de la ville. Conditions raisonnables. S'adresser à M. Thomas Bournival, Gérant de la Caisse Populaire, 23, rue Royale. Téléphone 795.
M et J

INSTITUTRICES DEMANDEES.—On demande des institutrices pour les écoles de la paroisse de St-Etienne des Grès. Salaire: \$200. Résidence aux écoles, chauffage gratis. Mentionner qualité des diplômes. S'adresser à M. Joseph Dupont, Secrétaire-trésorier, St-Etienne des Grès, P. Q.
J.N.O. M et J

POELE DE CUISINE.—Un poêle de cuisine, pour bois et charbon, sans pied, en parfait ordre, de la célèbre marque Kootenay. Bonne condition de vente. S'adresser à C. Labelle & Cie, Marchand de fer, rue des Forges.
J.N.O.

FOURNAISE A VENDRE.—Une fournaise en parfait ordre, pour système à eau chaude, de la célèbre marque "Star", No. 2. Le motif de cette vente est que le propriétaire veut la remplacer par une fournaise de plus forte dimension.

Occasion exceptionnelle de bon marché. S'adresser à J.-E. Hamelin, plombier, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières.
J.N.O.

A VENDRE OU A LOUER.—Belle maison, deux logements, améliorations modernes, garage, plus bel endroit de la ville des Trois-Rivières, 139 Blvd St-Louis. Conditions faciles. S'adresser à Mme L.-E. Monty, 1955 Ste-Catherine-Est, Montréal.
J.N.O. M et J

LOGEMENT A LOUER.—Logement de 10 pièces, 50, rue Royale, améliorations modernes, chauffage à l'eau chaude, sera libre le 1er septembre. Prix raisonnable. S'adresser au No. 50 rue Royale.
J.N.O. M et J

FERME A VENDRE.—Située à Stanbridge East, dans les Cantons de l'Est, Québec 108 acres de terre; 45 en culture possédant un roulant complet 16 vaches laitières, taures, veaux bœufs et chevaux; installation de grange-étable et silo modernes; 1000 érabes.

Pour plus amples informations s'adresser à casier postal 24 Bedford, Que.
22-24-29-31-5-7.

CHANCE EXCEPTIONNELLE.—Ferme à vendre ou à échanger, située dans le village près de l'église et du couvent, station de chemin de fer à trois arpents, deux milles du marché de Grand-Mère, fermé qui comporte des avantages exceptionnels, et en très bonne condition, avec roulant, et récolte, etc., etc., prix très bas pour un acheteur immédiat. Cause de vente propriétaire; sans aide. S'adresser au Bien Public, 3 rue Hart, Les Trois-Rivières.
22-31-5-7-12-14-19-21

10,000 livres

de gros duck blanc très fort pouvant servir pour différents usages; très approprié pour tentes, construction. Une couche de verni peut transformer ce duck et en faire une excellente couverture de plancher. Vendra par petites ou grosses quantités à un prix très avantageux. S'adresser à Boyer Goldenberg, 184-186, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.
J.N.O.

DOCTEUR Louis-Georges GODIN

DES HOPITAUX DE PARIS

SPECIALISTE POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES,
DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

EN FACE DU "BIEN PUBLIC"

HEURES DE BUREAU: 1 1/2 heure à 5 et 7 à 8 p. m.
Et sur rendez-vous.

TELEPHONE BELL 919
Résidence 951w



ESPADON GÉANT

CHEZ BELAND

Un énorme poisson de mer.

Nous avons été assez heureux pour faire l'achat d'un superbe espadon d'une pesanteur de près de 300 livres que nous exposons aujourd'hui au Marché à Poissons; nous n'en ferons le dépeçage que vendredi matin et vous avez le temps de venir voir ce poisson rare.

La chair de ce poisson est délicate et nous la recommandons fortement à tous ceux qui désirent faire un bon repas vendredi; vous n'aurez qu'à téléphoner votre commande et nous vous ferons une livraison rapide vendredi matin.

Nous avons toujours chaque semaine un superbe assortiment de poissons et vous devriez prendre la bonne habitude de vous en informer à tous les jeudis.

A. Béland 510, RUE ST-MAUBICE.
Téléphones 912-913

LA CONFÉRENCE SUR LE CHOMAGE

Seuls les représentants des gouvernements y sont officiellement invités. --- Les corps publics veulent être admis au chapitre---M. King explique le but de la réunion---La délimitation des pouvoirs.

Ottawa, 6.—La question d'admettre avec droit de vote et pouvoirs délibératifs des représentants des municipalités, des associations ouvrières et d'anciens combattants, a été soulevée dès le début de la conférence du chômage, hier après-midi. Les invitations avaient été lancées seulement aux autorités provinciales, par l'intermédiaire des premiers ministres, et toutes les provinces, à part l'Île du Prince-Edouard, avaient envoyé des délégués officiels à la conférence.

Lorsque le premier ministre, M. Mackenzie King ouvrit la conférence, il attira l'attention sur le fait que la conférence était destinée uniquement aux représentants des gouvernements. M. James Murdock, ministre du travail et président de la conférence insista également sur ce point et demanda aux représentants des municipalités et des autres corps de se retirer jusqu'à ce matin, alors qu'ils pourront exposer leurs opinions.

Le maire Adams, de Calgary, protesta et demanda que les municipalités et autres corps aient droit de vote. Les délégués quittèrent alors la salle pour revenir à la réunion d'aujourd'hui. Subséquemment, il fut décidé d'admettre ces délégués aux réunions, à la discussion, mais sans leur donner le droit de vote. Cette décision a été prise après une longue discussion.

A l'exception d'un délégué ontarien et d'un délégué de la Nouvelle-Ecosse, tous les orateurs ont déclaré que le placement s'améliorerait dans les provinces. La délégation du Manitoba a averti les célibataires qu'ils ne seraient pas secourus cet hiver, à part les invalides.

La conférence se continue à dix heures, ce matin, en présence des délégués municipaux.

Le premier ministre King a souhaité la bienvenue aux délégués à l'ouverture des réunions, hier après-midi et a félicité ceux qui ont eu de longues distances à franchir pour venir assister à l'assemblée.

Les questions qui se présentent à la conférence sont d'une importance capitale, dit le premier ministre. La guerre a soulevé un certain nombre de problèmes. Le chômage en est un. Le gouvernement fédéral croit que seule la coopération peut réussir à trancher ces problèmes et restaurer la confiance publique.

M. King a annoncé que l'on avait cru bon de réserver la première conférence aux représentants des gouvernements fédéral et provinciaux. Ce n'est pas que l'on désire imposer une règle à suivre aux municipalités, mais seuls les représentants directs des gouvernements peuvent parler au nom de ces gouvernements.

Plusieurs représentants de municipalités et d'autres associations étaient présents lorsque M. King fit cette déclaration. Les vues de ces corps et celle des ouvriers seront sans nul doute exposées à la conférence avant qu'elle soit terminée.

M. King a parlé de la tendance à la centralisation tant dans les affaires fédérales que provinciales que nous a léguée la guerre.

Le but premier de la conférence est de tracer une ligne de démarcation entre les problèmes qui affectent le gouvernement fédéral et ceux qui concernent les parlements provinciaux.

Un exemple de centralisation fourni par la guerre est le bureau du blé, qui remit au gouvernement durant la guerre le monopole du blé. L'an dernier, on constata que le gouvernement ne pouvait reprendre ce monopole à lui seul. Le gouvernement a également dans le passé pris des mesures pour répondre à la crise du chômage, qui n'était strictement pas une question de la compétence fédérale.

Le premier ministre avertit les délégués de bien se rappeler l'augmentation de la dette nationale en raison de la guerre. Elle s'est accrue plus que les dettes provinciales, parce que le gouvernement fédéral a supporté seul des fardeaux qui auraient dû retomber sur les épaules des provinces. Quelques-uns de ces fardeaux continuent de peser sur le gouvernement fédéral. C'est un des problèmes sérieux de l'administration.

Le premier ministre a parlé aussi des deux méthodes de progrès; l'effort individuel et collectif. Le progrès par la confiance en soi-même est préférable à celui de la dépendance du gouvernement central ou d'autre facteur.

Durant la guerre, l'esprit public en est venu à accepter plusieurs choses comme ressortant du gouvernement fédéral contrairement aux opinions antérieures. Le Canada doit reprendre confiance en lui-même, individus, municipalités et gouvernements provinciaux, s'il veut progresser comme il le doit.

M. King a fait allusion au problème du chauffage et à l'idée communément conçue que c'est une question dont le gouvernement fédéral devrait s'occuper. L'administration fédérale croit que si elle se mettait à acheter et à vendre du charbon, le public se reposerait sur le gouvernement de toute la responsabilité du problème. Il est des responsabilités que les provinces, les municipalités et les individus doivent assumer pour le bien du pays tout entier. Le gouvernement fédéral ne devrait intervenir que lorsque l'effort individuel a échoué.

M. James Murdock, président de la conférence a fait allusion également au personnel de la conférence. On projetait de n'inviter que les autorités provinciales et fédérales. Cependant, des municipalités y sont représentées ainsi que des associations ouvrières et d'anciens combattants. Ces représentants ne pourront se faire entendre que ce matin à 10 heures 30.

Le maire Adams de Calgary a déclaré que les villes de l'Ouest croyaient avoir droit de se faire entendre. Ces municipalités ne croient pas que le chômage leur appartienne en premier lieu. Dans cet état de chose, il importe qu'elles se fassent entendre. C'est d'un intérêt vital pour les municipalités qui portent un si lourd fardeau par suite du chômage.

L'Union des municipalités partage la même opinion et prétend avoir droit de vote.

Les représentants provinciaux étaient: Nouvelle-Ecosse, le premier ministre Murray et M. R. E. Finn. Nouveau-Brunswick, M. C. W. Robinson, ministre des terres et mines. Québec, J.-A. Métyer, sous-ministre des Travaux publics; Joseph Ainey, surintendant des bureaux de placement de la province.

Ontario, M. Walter Rollo, ministre du Travail et M. J. H. Ballantyne, sous-ministre. M. E.-C. Drury arriva aujourd'hui.

Manitoba, M. R.-W. Craig, procureur général et M. A. McNab, inspecteur en chef du bureau du Travail. Saskatchewan, M. J.-G. Gardiner, ministre de la voirie et M. T. Molloy, commissaire du Travail.

Alberta, M. Alex. Ross, ministre des Travaux publics.

Colombie Anglaise, M. J.-D. McNiven, sous-ministre du Travail.

M. Murdock et M. H. S. Bédard représentaient le gouvernement fédéral. Le ministre du Travail a fait de nouveau allusion à la question d'organisation dans son discours. Il a déclaré que l'impression recueillie par le gouvernement fédéral des consultations avec les différents gouvernements provinciaux était que la conférence devait être fédérale et interprovinciale.

M. le Dr Bédard a exprimé la même opinion. Il a déclaré qu'il appartenait à la conférence de trancher la question après entière discussion.

Lorsque la question d'admettre les municipalités avec droit de vote fut discutée, M. George Murray, de la Nouvelle-Ecosse, s'est déclaré opposé à changer l'attitude du gouvernement fédéral. Les municipalités peuvent offrir des suggestions, mais non une politique qui soit plus que locale.

M. W.-R. Craig, de Manitoba, ne croit pas que le droit du vote soit bien important pour les municipalités. Il croit que la conférence est plutôt délibérative que législative.

Son gouvernement, à son avis, ne sera pas engagé par les décisions arrêtées. Cependant, les délégués étrangers devraient assister à la conférence tout en n'ayant pas le droit de vote.

M. J. G. Gardiner, de la Saskatchewan, s'oppose à l'admission des délégués municipaux. Son gouvernement a cru que seuls les gouvernements provinciaux et fédéral devaient être représentés. Il s'oppose à ce que l'on admette les représentants municipaux d'une province et que l'on rejette ceux d'une autre province.

M. Alex. Ross, de l'Alberta, se prononce en faveur d'admettre les délégués municipaux, mais consent à se rallier au sentiment général.

BELLE SOIRÉE DE CHARITÉ

Une soirée dramatique et musicale a été donnée aux Chutes Shawinigan lundi dernier. Les recettes vont à la caisse du Jardin de l'Enfance des Sœurs Dominicaines.

A L'ACADEMIE ST-BERNARD

Les amateurs de Saint-Jean Deschallons ont donné une soirée dramatique et musicale aux Chutes Shawinigan lundi dernier. Cette soirée était sous le patronage de Son Honneur le Maire de Shawinigan, le docteur J. A. Dufresne et la présidence de monsieur le curé de la paroisse Saint-Bernard, l'abbé Brousseau.

Les amateurs de Saint-Jean ont été secondés dans l'accomplissement du programme par des personnes dévouées de Shawinigan, notamment par la fanfare des cadets.

Toutes les recettes de la soirée ont été versées à la caisse du Jardin de l'Enfance des Révérendes sœurs Dominicaines de Shawinigan.

Nous donnons ici le programme de la soirée.

PROGRAMME

Ouverture Fanfare des Cadets
LE "66" D'OFFENBACH
Opéra Comique en un acte

Personnages

Grity Mlle Lucienne Beaudet
Frantz M. G. Lesieur
Berthold Alp. Marcoux

Au piano: Mme Alp. Marcoux
INTERMISSION DEDIX MINUTES

Piano: Rhapsodie Hongroise No 2
F. Liszt Mlle A. Beaudoin

Déclamation M. G. E. Ladouceur
Piano: Etude de Concert Op. 27
Chopin Mlle Jeanne Beaudoin

Chant "Le Soir" de Gounod,
M. H. A. Beaudet

Accompagnée par Mlle H. Prévost
Solo de piano: Ballade de
J. Rheinberger Mlle Cécile Potvin

Violon: Adoration de F. Borowski
Mlle Cécile Potvin

Accompagnée par Mme Potvin
L'AMI FRANÇOIS

Opérette en un acte
Emilie Mlle Lucienne Beaudet

François M. G. Lesieur
Léon M. Alphonse Marcoux

Au piano: Mme Alp. Marcoux
Nous devons féliciter tous ceux qui ont pris part au programme pour le succès qui a été obtenu.

Il convient aussi de féliciter le comité d'organisation de la soirée et les amateurs eux-mêmes pour la belle œuvre de charité que tous ont accompli.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le dix-huit septembre le mariage de M. Médéric Dufresne employé civil, avec Mlle Léda Dugré, fille de M. Téléphore Dugré, de la rue Notre-Dame.

CONFLAGRATION

A ST-NARCISSE

A 4 hres mardi matin le feu se déclarait au magasin de M. Ernest Clermont et Cie; et se communiquait au magasin de M. Désiré Cloutier par les entrepôts, puis à maison privée de Mons. Cloutier. Les pompes de St-Maurice et St-Séverin arrivèrent à 5 h 15 et aidèrent à nos deux pompes locales à préserver les maisons de M. Ernest Clermont de Joseph T. Cossette et Edouard Gervais. L'égise et le presbytère furent menacés. Le feu fut sous contrôle à 6 45 hres. Le bureau de poste situé dans le magasin Cloutier est brûlé. Le service du téléphone fut interrompu. Les pompiers ont fait un travail admirable. Sans le secours des pompes de St-Maurice et St-Séverin tout le village serait devenu la proie des flammes.

Perte totale de M. Clermont: Stock \$8,000.00; magasin \$5,000.00.

Perte totale de M. Cloutier: Stock \$10,000.00; magasin et maison, \$12,000.00.

Mlle Rachel Moreau de retour d'une promenade de quelques semaines à St-Célestin.

M. Georges St-Pierre assistait aux régates de Sorel lundi.

M. Craig suggéra alors que les municipalités représentées ne reçoivent pas le droit de vote étant donné que ce privilège ne peut être accordé à toutes les municipalités de la Puissance. Cette opinion a été adoptée sous forme de résolution.

Les représentants des municipalités pourront, cependant, se faire entendre aux autres séances.

LE CHEF VACHON DE RETOUR

Notre chef de police est revenu de la convention des chefs de pompiers du Canada. Il a été choisi comme membre d'une commission spéciale qui étudiera la question d'un fonds de pension pour les policiers.

PROCHAINE CONVENTION

Le chef Jules Vachon du corps de police et feu est revenu dimanche de la convention des chefs de pompiers du Canada. Comme nous l'avons déjà dit cette convention a eu lieu à Chatam, Ontario, cette année.

Le chef Vachon a été choisi comme membre d'une commission spéciale qui étudiera la question de l'établissement d'un fonds de pension pour les policiers et les pompiers. Les autres membres de cette commission sont les chefs Chevalier de Montréal, Lévis, de Brandon et Delfield de Windsor.

Le principe de l'établissement de ce fonds de pension a été accepté à la convention de Chatam. Il s'agit maintenant d'étudier les meilleurs moyens à prendre pour amener l'établissement de ce fonds de pension et les moyens de l'établir, de régler son maintien.

Le projet d'établissement comporte qu'une association serait formée entre tous les policiers et les pompiers du Canada. Les membres de cette association recevraient certaines indemnités en cas de retraite ou d'invalidité. Un montant serait payé à la famille des membres au cas de mort.

A BORD DU "DUCHESS OF YORK"

Le pèlerinage de la Garde Notre-Dame se fera à bord du Duchess of York. Le départ aura lieu samedi prochain, le 9 courant, et le retour le lendemain.

Le bateau laissera le quai des Trois-Rivières à 7 heures du soir (heure solaire).

A LA ST-LAW- RENCE PAPER

Une compagnie trifluvienne obtient le contrat pour une partie des travaux de construction d'un quai.

THE PAGE EQUIPEMENT AND CONSTRUCTION COY

Les travaux de construction avancent rapidement à la St-Lawrence Paper.

On a commencé lundi la construction d'un quai. Ces travaux sont faits par une compagnie trifluvienne. Une partie du contrat pour la construction de ce quai a été accordé à Messieurs Charles-Edouard et Léon Pagé. Messieurs Pagé sont les fils de feu M. Charles Pagé. Monsieur Charles Pagé était connu chez-nous comme excellent constructeur. Ses deux fils lui succèdent et feront affaire sous le nom de The Pagé Construction & Equipment Company.

Messieurs Pagé ont aussi entrepris le dragage du lit du fleuve vis à vis la St-Lawrence Paper, pour la mise en place d'un égoût.

Ces travaux donneront du travail à une centaine d'hommes.

LE CONCERT MARCHAND A L'HOTEL CANADA

C'est dimanche le 10 septembre prochain qu'il nous sera donné d'entendre une seconde fois l'interprète célèbre de la bonne chanson canadienne; lors de son premier concert ici il y a quelque temps il a charmé l'auditoire d'élite qui s'était rendu à l'Hôtel Canada pour l'entendre.

M. Marchand sera accompagné de M. O'Brien qui tient le piano d'accompagnement avec un talent réel et qui a harmonisé lui-même plusieurs des chansons au répertoire Marchand. De plus nous entendrons cette fois-ci le trio qui faisait autrefois les frais de la musique à l'Hôtel Viger; un violon, un violoncelle et le piano.

Le banquet commencera à 7 heures et comme dessert l'on pourra entendre de la bonne et belle musique; les billets de \$1.50 sont en vente à l'Hôtel Canada et leur nombre est limité à 100. L'on devra donc se hâter de faire réserver ses places par M. Moineau afin de ne pas être déçu.

CONCERT AUX CHUTES SHAWINIGAN

Mademoiselle Graziella Dumaine donne un concert dans sa ville natale.

CONCOURS D'ARTISTES

Le concert donné à l'Auditorium mardi soir par Mlle Graziella Dumaine, de l'opéra de Monte Carlo, avec le concours de M. Emile Gour, ténor, de M. Roland Poisson, violoniste et de Mlle Aldéa Lussier, pianiste, a été un vrai succès à tous les points de vue.

Voici le programme qui a été exécuté par les artistes sus-mentionnés:

Première partie

- 1—(a) Novembre Trémisot
(b) Aime-moi H. Bemberg
Monsieur Emile Gour
- 2—(a) Conservez bien la paix du cœur Gaveault
(b) Ariette P. Vidal
Mademoiselle Graziella Dumaine
- 3—Concerto (Andante-Allegro) De Bériot
Monsieur Roland Poisson

- 4—(a) Première danse Massenet
(b) Etat de rire L. Aubert
Mademoiselle Graziella Dumaine
- 5—(a) Within the garden of my heart A. Scott
(b) The emblem Thompson
Monsieur Emile Gour
- 6—Duo de Manon (1er acte) Massenet

Mlle G. Dumaine et M. E. Gour

Deuxième partie

- 1—(a) L'amour est un enfant trompeur Darcieux
(b) Maman, dites-moi J. B. Weckerlin
(c) Non, je n'irai plus du bois J. B. Weckerlin
Mademoiselle Graziella Dumaine
- 2—(a) Prière des maîtres chanteurs Wagner
(b) Dance hongroise Brahms
Monsieur Roland Poisson

3—(a) The lass with the delicate air T. Arne
(b) La Perle du Brésil F. David
Mademoiselle Graziella Dumaine

4—(a) Carmen (La fleur que tu m'avais jetée) Bizet
(b) Les Illusions L. Brousson

5—(a) Sous la fenêtre Schuman
(b) Sérénade inutile Brahms
Mlle F. Dumaine et M. E. Gour

Au piano: Mademoiselle Aldéa Lussier.

Mademoiselle Dumaine a chanté d'une façon ravissante, c'est tout dire. Elle a su charmer ses auditeurs qui ne lui ont pas ménagé les applaudissements et maintes fois. Sa voix pleine d'ampleur, tantôt vibrante de passion, tantôt légère comme un doux murmure entraîne et captive et à cela Mlle Dumaine joint une diction impeccable.

M. Gour a été également très apprécié. Il possède une magnifique voix de ténor dont on apprécie toute la richesse surtout dans les notes élevées qu'il rend avec une admirable facilité. On a tout spécialement goûté ses duos avec Mlle Dumaine dans lesquels tous deux se sont révélés au public shawiniganais véritablement artistes.

M. Poisson a aussi reçu sa bonne part des applaudissements des auditeurs auxquels il a su plaire en exécutant si parfaitement les œuvres des grands auteurs.

Trois magnifiques gerbes de fleurs, présentées par Son Honneur M. le Maire J. A. Dufresne, M. Hubert Biermans et M. Albert Giguère, ont été présentées à Mlle Graziella Dumaine.

Une gerbe de fleurs, offerte par M. Aimé Dui aine, a aussi été présentée à la pianiste, Mlle Lussier, qui a si bien su se donner les autres artistes au programme. En somme, nous n'avons incontestablement que des félicitations à adresser à ces derniers et Mlle Dumaine surtout, notre gentille concitoyenne, a obtenu mardi soir un succès dont elle peut à bon droit se montrer fière.

—Miles Blandine et Marie-Ange Tournigney, de Gentilly, sont venues passer quelques jours en promenade chez Mme Dr A.-E. Dumont.

—M. Jack Kelly est parti pour New York après avoir passé quelques jours en notre ville.

L'UNION MUSICALE

Prendra part au pèlerinage de la Garde Notre-Dame à l'Oratoire Saint-Joseph, samedi et dimanche, 9 et 10 prochain. Elle ira en corps au devant de la Garde à ses quartiers généraux sous le commandement de Notre-Dame, vers 5 h 15 hres, et ensuite soldats et musiciens se rendront au bateau au pas de parade.

Dès 5 hres, il y aura des billets en vente au bateau; d'ici à ce temps, vous pourrez vous procurer des billets au bureau de la cure ainsi qu'aux pharmacies Normand et Aubin.

BRILLANTE FÊTE PAROISSIALE

Les paroissiens de St-Adelphe fêtent le retour de leur pasteur.

VOYAGE EN EUROPE

Les paroissiens de St-Adelphe sont à goûter le retour d'Europe de leur vénéré Pasteur, le Révérend Adélard Lamy. Monsieur le Curé est arrivé mercredi le 23 du mois d'août. En arrivant il rendit visite à Jésus au saint Tabernacle, puis il salua les Révérendes sœurs "Filles de Jésus".

Dimanche le 27 immédiatement après la messe paroissiale, célébrée par Monsieur l'abbé Donat Cloutier desservant de cette paroisse durant l'absence de Monsieur le Curé, toute l'assistance se rendit à l'ancienne chapelle pour la réception solennelle.

Monsieur Joseph Elzéar Voisard, médecin de cette paroisse présenta au nom des paroissiens l'adresse de bienvenue en des termes délicats et des mieux choisis. Il fit l'énumération des œuvres capitales, à naître, qui germaient dans le cerveau de Monsieur le curé, et qui grâce à son activité inlassable, à son courage tenace et à son initiative éclairée se sont développées, ont grandi et fleurissent aujourd'hui pour la gloire et l'honneur de cette paroisse.

Chers paroissiens soyons fiers des choses de "Chez-nous" et chantons bien haut, plus haut encore que les flèches élancées de nos clochers, le mérite et le dévouement de notre vénéré Pasteur. Il est bien des choses qui s'en vont même dans notre chère et belle province de Québec si franchement canadienne-française, mais n'allons pas laisser s'en aller des choses qui, par essence, sont de demeurer. Aimons à nous souvenir des œuvres, des exemples et des enseignements de ceux qui nous guident dans le double chemin de la science et de la vertu. "Soyons fidèles" à éterniser notre séculaire invitation "Je me souviens".

Dans cette réunion de famille tout était spontané, c'est-à-dire, montait du cœur. Le Père voyait ses enfants et les enfants regardaient leur Père. Les Révérendes sœurs "Filles de Jésus" avec un groupe choisi de jeunes enfants exécutèrent avec grâce et onction de beaux chants appropriés d'une certaine élévation sans cesser pour cela d'être accessibles au sens musical du peuple. "Honor qui honor" à elles en reviennent l'honneur et le mérite.

Après la lecture de l'adresse de bienvenue et l'exécution du chant Monsieur le curé remplit le reste de la séance. Il nous bénit d'abord selon le vœu exprimé par le docteur Voisard, il remercia ses paroissiens pour la magnifique chape qu'ils lui offrirent comme gage de leur fidélité et de leur amour. Puis il raconta quelques phases de son voyage à travers la France, la Belgique, l'Italie et l'Angleterre réservant pour plus tard de plus amples détails sur chacun de ces pays.

Le plus beau du voyage de Monsieur le curé fut son double colloque avec sa Sainteté le Pape Pie XI. "Il fait bon, nous disait-il, de co-habiter quelques temps avec le Chef suprême de l'Eglise du Christ, de toucher déjà sur la terre le ciel de si près, de voir la Chaire de Pierre éternellement infaillible et résistante toujours sous les coups redoublés de l'erreur variant son nom avec les siècles sans cesser pour cela d'être essentiellement destructrice". Et puis, chers paroissiens, vous ne sauriez croire quelle joie c'est pour le Souverain Pontife de s'entendre dire par un prêtre du Canada que tous les fidèles de telle ou telle paroisse accomplissent régulièrement et sans aucune exception le précepte pascal, que nos écoles possèdent un enseignement à base essentiellement chrétienne et travaillé par le ferment d'aucune infiltration protestante et maçonnique.

Monsieur le curé est enchanté de son voyage et est heureux de trouver tout si bien à l'ordre à son retour. Aussi il ne tarissait pas d'éloge à l'adresse de Monsieur l'abbé Donat Cloutier, desservant.

Adresse de bienvenue de Monsieur J. Elzéard Boisard, médecin. Au Révérend Monsieur Adélard Lamy, Ptre curé de St-Adelphe. Bien aimé Pasteur.

Sachant que votre humilité se prête difficilement aux manifestations dont vous êtes le sujet, permettez au retour de votre voyage que vos paroissiens vous contrarient déjà. Cependant loin de le vouloir ainsi: C'est une voix qui nous appelle à ce moment spontané et unanime, cette voix est très forte, toute puissante, c'est la voix de nos esprits et de nos cœurs qui, en ce moment plein d'affection et de reconnaissance vous offrent la bienvenue la plus sincère et notre salutation la plus filiale.

Cher monsieur le Curé, nous savions que depuis longtemps vous caressiez le voyage de l'au-delà de l'Atlantique. Oui, depuis longtemps nous savions que vous désiriez voir des yeux du corps ce que les yeux de l'histoire vous avaient montré sur cette vieille terre d'Europe et celle d'un petit coin de l'Asie. Ce projet d'abord de votre part nous avait péniblement impressionnés, mais sans tarder notre égoïsme s'est tué. Le souvenir des quinze années passées à notre tête, souvenir rayonnant d'un si beau dévouement nous a montré un tableau si magnifique que nos cœurs reconnaissants ont répondu de suite à la réalisation de votre désir si bien gagné, si bien mérité.

Oui, Monsieur le Curé, vos œuvres au point de vue profane comme au point de vue spirituel, parlent trop fort pour ne pas les entendre. D'abord, l'église de St-Adelphe qui fait notre orgueil et le jaloux de certains voisins nous dit continuellement la gratitude que nous devons à votre initiative et dévouement, gratitude que la flèche élancée de son clocher a écrit d'un caractère ineffaçable dans le firmament qui couvre ce petit coin du Comté de Champlain. D'autres clochers encore sur ce petit coin attestent ce même dévouement sans borne, non seulement pour la population du jour, mais pour celle de demain. L'enfant voit dans son arrondissement respectif une maison, où presque tous les jours il va s'asseoir pour y puiser l'enseignement qui lui sera si nécessaire pour traverser les années qui l'attendent. A la porte du presbytère qui est encore votre œuvre et que l'Autorité diocésaine cite à ses prêtres comme modèle du beau et du bon fort, oui, non loin de cette porte, il y a encore un clocher dont l'édifice sert d'abri à un monde qui est la personnification vivante du grand dévouement pour la cause sacrée de l'enseignement dans nos campagnes et même des villes. Et si nous jetons nos regards sur d'autres scènes du tableau de votre vie au point de vue profane et religieux comme au point de vue public et privé, que de belles et grandes choses nous aurions à dire et à chanter, mais nous le disons plus haut nous ne voulons pas molester davantage votre humilité. Du reste ce serait de notre part de l'incompétence et de la témérité.

Vénéré Pasteur, dans ce voyage que vous venez de faire on s'est permis de vous accompagner et si on vous suivait partout c'est parce que ça ne paraissait pas vous importuner. D'abord combien vifs ont été nos sentiments et ceux que vous avez dû éprouver quand du vaisseau qui vous a porté sur l'océan vous avez vu pour la première fois dans le lointain cette terre française, cette terre d'où sont venus nos pères, cette terre dont la gloire prime sur l'univers, cette terre enfin qui dans ces années pas encore éloignées a vu nos compatriotes se montrer à Verdun, Vimy, Courcellette et ailleurs les dignes descendants de la France et du Canada les vrais représentants de son amour pour la justice et du droit.

En Italie nous étions encore avec vous, surtout en cette cité, bercée du Catholicisme et le foyer de tous les Papes qui depuis Pierre jusqu'à nos jours ont dirigé sur l'océan du monde la Barque de Jésus-Christ.

Aussi avec quelle émotion nous avons vu à genoux aux pieds de Pie XI lui demander pour vous et pour nous sa bénédiction pontificale.

Merci, Monsieur le Curé, et grand merci d'avoir pensé à vos paroissiens en cette circonstance si fructueuse pour le présent et l'avenir. Soyez certain que ce grand acte paternel de votre part trouvera en nous des fils soumis et affectueux. Comme ce jour est un réveil de la famille de St-Adelphe, nous nous rappelons votre grand intérêt pour sa fabrique et dans ce souvenir nous nous croyons agréables en faisant passer par vos mains ce faible cadeau.

Nous ne pouvons terminer sans vous demander d'être notre interprète auprès de Monsieur l'abbé Donat Cloutier pour lui dire notre reconnaissance pour son dévouement et notre admiration pour sa piété.

Enfin cher et vénéré Pasteur, à genoux nous vous demandons de nous bénir de toute l'effervescence de votre âme.

La Vie Paroissiale

IMMACULEE-CONCEPTION

Baptêmes

Août le 31, Marie-Jacqueline-Clémence, enfant de Bruno Girard et d'Hélène Hémon.

Septembre le premier, Marie-Alice-Giselle, enfant d'Arthur Tourville et de Marie-Ange Labonté.

Le 2, Marie-Amanda-Thérèse, enfant de Georges Pronovost et d'Agathe Dessureault.

Le 3, Marie-Eva-Germaine-Gabrielle, enfant d'Albert Bournival et d'Alma Bilodeau.

Sépultures

Septembre le 5, Marie-Anne-Cécile Garceau, veuve de feu Nazaire Denoncourt, décédée à l'âge de soixante-dix-huit ans.

SAINT-PHILIPPE

Baptêmes

Août le 31, Marie-Louise-Anita-Raymonde, enfant de Benjamin Pronovost et de Juliette Lacombe.

Septembre le 4, Marie-Simonne, enfant de Joseph Lord et de Rosanna Dauphinais.

Sépultures

Août le 30, Marie-Claire, enfant de Noël Ayotte et de Joséphine Bellemare, décédée à l'âge de cinq mois et demi.

Le 31, Marie-Berthe, enfant d'Arthur Spénard et de Marie Therrien, décédée à l'âge de sept mois.

Septembre le 5, Elmière-Girard, épouse de feu Patrice Bettez, décédée à l'âge de soixante-huit ans.

ABSTINENCE ET JEUNE

(Réponses à quelques objections.)

1.—Jésus-Christ, dans l'Evangile, ne nous a pas imposé l'abstinence: pourquoi l'Eglise nous l'impose-t-elle?

10. Sans doute, nous ne lisons pas dans l'Evangile, en propres termes: "Vendrez chair ne mangerez." Il y a à cela plusieurs raisons, dont la première est que Jésus n'avait pas encore sanctifié le vendredi par sa mort.

Mais ledit précepte s'y trouve équivalemment. Il suffit, pour l'y trouver, de savoir lire.

En effet, Jésus nous oblige, sous peine de mort éternelle, à faire pénitence: "Si vous ne faites pénitence, vous périrez, qui que vous soyez." (Luc, XIII, 3, 5) Nous voici donc obligés à faire pénitence pour nos péchés: mais comment? Jésus ne l'a point précisé, mais il a laissé ce soin à l'Eglise: "Qui vous écoute m'écoute", a-t-il dit aux apôtres. (Luc, X, 16.) Ces deux préceptes réunis signifient nettement: "Si vous voulez aller au ciel, vous devez faire pénitence: quant à savoir comment, demandez-le à l'Eglise."

En nous imposant l'abstinence comme moyen de faire pénitence, l'Eglise ne fait donc que s'acquiescer de la mission que lui a dévolue Jésus-Christ.

II. Mais pourquoi l'Eglise a-t-elle choisi ce précepte de l'abstinence? Ne pouvait-elle nous imposer un autre?

10. Quel que fût le précepte imposé par l'Eglise, les mécontents auraient pu poser la même question: "pourquoi ceci et pas cela?"

20. En fait, l'Eglise avait des raisons de préférer l'abstinence (j'entends par ce mot **abstinence** et **jeune**) à d'autres pénitences. En voici trois:

a) Il y avait de nombreux précédents dans l'histoire sainte. Le premier de tous: au paradis terrestre, voulant imposer une épreuve à Adam et à Eve, Dieu leur défendit de manger d'un fruit. C'était déjà une abstinence.

b) Vouant faire pénitence pour nous, Jésus supporta un jeûne rigoureux et absolu de quarante jours.

c) L'Eglise a voulu choisir la pénitence la plus accessible à tous. Tous, par exemple, ne peuvent pas faire aisément une aumône, tous, au contraire, peuvent se priver de telle ou telle nourriture.

31. Et, si tous ne le peuvent pas tous, l'Eglise a prévu ce cas: pour eux, elle choisit une autre pénitence: celle qui leur sera déterminée et indiquée par leur confesseur.

III. La privation de telle quantité ou de telle qualité de nourriture, n'est-ce pas une chose bien petite, bien indigne qu'on y attache une telle importance?

10. Vous vous plaignez que c'est trop petit, trop simple, et donc trop facile. Or, d'autres se plaignent que ce soit trop difficile. N'est-ce pas une preuve que c'est "entre les deux," là précisément où se tient le juste milieu?

20. D'ailleurs, si vous trouvez que c'est trop peu, qui vous empêche d'y ajouter autre chose?... Vous trouvez, par exemple, qu'une aumône "aurait mieux fait"? Eh bien, faites-la: elle vendra, et ajoutez-y une aumône!

30. Croyez-vous que, pour la masse des hommes, les questions de nourriture soient une si petite chose?... Voyez l'attention et le soin qu'ils apportent aux questions de repas, de menus, de festins... C'est une petite chose... qu'ils transforment en grande chose par l'importance qu'ils y attachent.

Eh bien, faites comme eux. De cette

NOTRE-DAME DES SEPT-ALLEGRESSES

Baptêmes

Août le 30, Marie-Rose-Emma, enfant d'Anatole Bergevin et d'Alexine Hubert.

Septembre le premier, Marie-Jeanne-d'Arc-Françoise, enfant d'Adhémar Madore et de Maria Roy.

Le 2, Joseph-Jean-Paul, enfant d'Arthur Pellerin et de Lumina Biron.

Le 2, Joseph-Edouard-Eugène-Maurice, enfant d'Eugène Bellefeuille et d'Yvonne Jackson.

Sépultures

Septembre le premier, Marie-Thérèse-Colette, enfant d'Ubaldo Lapolice et de Solfrida Larose, décédée à l'âge de deux ans et demi.

Le 2, Marie-Marguerite, enfant de J. Arthur Rivard, décédée à l'âge de dix mois.

Le 2, Edmond Paillé, époux de Flora Garceau, décédée à l'âge de quarante-six ans et neuf mois.

SAINT-CECILE

Baptêmes

Août le 31, Joseph-Bernard-François-Kevin, enfant de Luc Girard et de Dora O'Donnell.

Septembre le 4, Marie-Graziella-Jacqueline, enfant de Louis de Gonzague Dandurand et de Valéa Paquin.

Sépultures

Septembre le premier, a été inhumé: Jeanne D'Arc-Chavanelle, enfant de William et de Marie-Blanche Labonté, décédée à l'âge de six mois.

10. Pour comprendre la parole de Jésus, ici comme ailleurs il faut la rapprocher de celles qui l'entourent, et voir tout d'abord quelle circonstance l'a amenée.

Les Pharisiens voulaient qu'avant de manger on se lavât les mains. En effet, certaines viandes étaient défendues aux juifs; or, ils auraient pu toucher à un de ces "animaux impurs," dont une parcelle aurait pu pénétrer dans la bouche, s'ils avaient mangé sans se laver les mains! Cette minutie était évidemment exagérée: les disciples de Jésus ne s'en souciaient pas, et c'est de cela que les Pharisiens vinrent se plaindre à lui. Alors il leur dit: "Ce n'est pas ce qui pourrait ainsi entrer dans la bouche, s'ils avaient mangé sans se laver les mains, cela ne souille pas l'homme!" C'est une chose insignifiante. Mais il y a d'autres choses qui souillent l'homme, et vous feriez bien d'y faire attention: "C'est ce qui sort de lui-même", sous forme de pensées, de volontés contraires à celles de Dieu: voilà ce qui souille l'homme!"

20. Ainsi, Jésus distingue nettement entre la **matière** même qui peut, entrer en nous sous forme de nourriture, et la **pensée** ou l'intention qui nous la fait prendre. La matière, la chair ne souille pas par elle-même: voici, tel vendredi, un infidèle et un catholique qui dînent ensemble. On leur sert deux côtelettes et chacun en mange une: l'infidèle ne commet aucun péché en la mangeant, le catholique se rend coupable. D'où vient cette différence? Il n'en faut pas chercher la cause dans la viande elle-même, qui n'a rien pour souiller l'un plus que l'autre. La différence vient de la **pensée**, de l'inten-

tion: l'infidèle se sait exempt de la loi ecclésiastique, le catholique la connaît, s'y sait obligé et la viole: "ce n'est pas ce qui est entré en lui" qui l'a rendu coupable, "c'est ce qui est sorti" de son cœur, sa révolte contre une loi de l'Eglise.

30. Tout cela est si vrai, que Jésus ne dit pas: "Manger des aliments défendus, cela ne souille pas l'homme." Non, il dit seulement: "Manger sans s'être lavé les mains, cela ne souille pas l'homme!" Et pourtant, s'il avait voulu dire qu'on peut manger ce qu'on veut, l'occasion était "belle" et favorable!

VI. Voici un texte de saint Paul qui s'applique sûrement, non à ce que l'on doit faire avant de manger, mais bien à ce que l'on mange: "Mangez ce que l'on vous sert, sans rien demander sous prétexte de mettre votre conscience en règle." (I Corinthiens, X, 27). N'en résulte-t-il pas que peu importe ce que l'on mange?

10. Ici encore nous ne pouvons comprendre ce texte qu'en examinant, à l'aide de ce qui le précède et le suit, de quelles circonstances saint Paul veut parler et quelles règles il entend donner aux fidèles.

Les convertis appartenant souvent à des familles païennes au sein desquelles ils continuaient à vivre, ils avaient des amis païens qu'ils conservaient une fois devenus chrétiens: ils avaient donc souvent occasion de dîner à la table de païens.

Or, chez les païens, on mangeait, à table et en famille, la chair des animaux immolés en l'honneur des idoles. Que devaient faire les chrétiens, en ce cas? Devaient-ils s'informer si la viande qu'on leur servait provenait d'an-

maux sacrifiés? Non, leur dit l'apôtre, "mangez ce qu'on vous sert, sans rien demander," car votre conscience est en règle, puisque les idoles n'existent pas et que, par conséquent, rien ne peut vraiment leur être consacré. Mais si, sans qu'ils le demandent, on leur dit qu'il s'agit d'animaux immolés, alors ils devront s'en abstenir pour éviter de scandaliser les assistants.

(A suivre)

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE EN VIGUEUR

Depuis le 6 septembre 1922

Service des trains d'été, l'heure indiquée étant l'heure du Méridien de l'Est, (une heure plus tard que l'heure de l'économie de la lumière.)

Départ pour Montréal

2.10 a. m. Tous les jours.
5.40 a. m. Jours de semaine.
10.50 a. m. Jours de semaine.
2.35 p. m. tous les jours.
5.10 p. m. dimanche seulement.
5.50 p. m. jours de semaine.

Départ pour Québec

3.05 a. m. Tous les jours.
6.10 a. m. Jours de semaine.
10.55 a. m. Tous les jours.
12.08 p. m. Jours de semaine.
5.05 p. m. dimanche seulement.
6.50 p. m. Jours de semaine.

Départ pour Shawinigan et Grand'Mère

5.30 a. m. jours de semaine.
7.15 a. m. Dimanche seulement.
11.00 a. m. Tous les jours.
12.20 p. m. jours de semaine.
6.55 p. m. tous les jours.

Départ pour Grandes Piles

3.00 p. m. Jours de semaine.

Un wagon-lit est placé à la gare des Trois-Rivières tous les soirs à 10 heures et arrive à Montréal, gare Windsor, le lendemain matin; je serai heureux en tout temps de m'occuper de la réserve de pullman, etc. Billets de chemins de fer pour tous les points du Canada et des Etats-Unis. Toutes les lignes océaniques sont représentées à mon bureau. Lignes directes de télégraphe et de câble. Téléphone 1038.

D. Chenevert,

Agent, 178 rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Prix les plus bas:

POINTURES DE 1 à 5

\$3.90

POINTURES DE 8 à 10

\$2.25

POINTURES DE 11 à 2

\$2.45

POINTURES DE 3 à 7

\$0.98

Même qualité de chaussures pour fillettes; confortables et solides, ce qu'il faut pour l'écolière.

POINTURES DE 11 à 2 \$2.45

J.A. Mineau & Co.

BOUTIER POPULAIRE

491, Rue St-Maurice, Les Trois-Rivières.



Cartes Professionnelles

JOSEPH BARNARD

Avocat

3 rue Hart, Tél. 640

Résidence: 108 rue Des Forges

Tél. 1299-J

Téléphone 358w

LUCIEN COMEAU

Avocat

148a, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Bureau à Louiseville le samedi chez M. Alfred Ringuette, rue St-Laurent.

J. A. Trudel

J. E. Guillet

TRUDEL & GUILLET

Notaires

Argent à prêter. Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre

Tél. Bell 497, Trois-Rivières.

Téléphone Bell 717

VICTOR ABRAN

Notaire

Argent à prêter, assurances, collection, etc.

34, Bonaventure, Trois-Rivières
Bureau à la Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Téléphone 1460.

DR OMER E. DESJARDINS

Maladies des enfants

Maladies des poulains—C. ar—Reins—Foie—Estomac—Intestins—Rhumatisme.

17, rue Lavolette, Les Trois-Rivières

DOCTEUR J. A. ROUSSEAU

Directeur du Dispensaire Antivénérien

Bureau Privé:

Consultations: 10 à 11 a.m.
2 à 4 p.m.
mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m.

Téléphone 119 28 rue Royale

Téléphone Bell 456

ARTHUR SPENARD

COURTIER

Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires.

42, St-Pierre, Trois-Rivières.

BIERE ET PORTER PHONE 152

GEO. DUFRESNE, Enrég.

En face de la Gare du C. P. R.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuves et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros

12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITÉ: Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

Tél. 145 Résidence: 106a Des Forges

LUSSIER FRÈRE

SUCCESSIONS DE GAUTHIER & FILS

Directeurs de funérailles

Embaumeurs diplômés et

Maitres-Charretiers.

Automobiles à louer.

JOS. LUSSIER, PROP., Trois-Rivières, Qué.

Là où vous trouverez le meilleur marché.



MONTREAL N'EN GAGNE PAS UNE

Trois-Rivières gagne la première partie hier après-midi, et annule la seconde après avoir été 4 points en arrière.

DEMPSEY JOUE

Montréal a joué ici hier après-midi ses parties d'adieu pour la présente saison et il est reparti pour son domicile sans avoir gagné une seule partie sur les 5 qu'il est venu jouer au Parc de l'Exposition. Le mieux qu'il a pu faire fut d'annuler la dernière.

Les deux parties d'hier ont été des plus intéressantes et se sont terminées en ouragan grâce au support superbe donné par la foule au club local.

Landry qui avait gagné deux parties dimanche après-midi à Montréal fut envoyé dans la boîte pour la première partie et il lança une magnifique partie n'allouant que 4 coups saufs aux Royaux. Il reçut de plus un support impeccable de la part de ses co-équipiers qui lui donnèrent une victoire méritée.

Montréal fut le premier club à compter dans la quatrième manche alors que le premier frappeur fut frappé par la balle. Il fut avancé au second par une balle passée et au troisième par un sacrifice. Il compta ensuite sur le coup sauf de Singher dans le centre. Ce fut là le seul point que Montréal put compter dans la première partie mais cette avance semblait des plus considérables étant donné le contrôle superbe dont Martin faisait preuve dans la boîte. Cependant la septième fut notre manche chanceuse car les Trios comptèrent deux points. Farrand frappa un coup simple magnifique dans le centre puis vint le second but. Il fut avancé au troisième but sur le coup simple de F. Delisle à l'arrêt-court et compta sur le sacrifice de Bailey. Delisle fut retiré en tentant de voler le second but.

C'est alors que se produisit ce que les triffuivens espéraient. Trois-Rivières avait hier un nouveau joueur bien connu dans cette ville, car il joua ici il y a deux ans dans la Ligue de la Vallée du St-Maurice. Bill Dempsey, jouait hier dans le champ du centre et c'est lui qui eut la charge de gagner la partie pour les triffuivens. Il frappa un magnifique coup en long dans le centre et la balle roula jusqu'à la clôture. Comme Dempsey est le coureur le plus rapide qui ait jamais joué dans notre club et même dans toute la ligue il trouva moyen de faire un coup de circuit sur ce coup et par le fait même de gagner la partie. Landry se trouvait alors bien placé pour travailler et il lança les deux dernières manches sans que les Montréalais pussent compter.

Landry fut encore envoyé dans la boîte pour la seconde partie et il tenta de renouveler son exploit de dimanche dernier. Cependant il se trouva que les frappeurs de Montréal commencèrent à le toucher avec la plus grande liberté et comptèrent quatre points dont deux dans la quatrième manche et deux dans la cinquième. Le résultat était alors de 4 à 0 en faveur de Montréal et les partisans du club local commençaient à se désespérer.

Le club, au ralliements sensationnels ne devait cependant pas mentir à son nom et la cinquième vit trois Trios croiser le marbre ne laissant plus qu'un point en faveur des Montréalais. Kibbee remplaça Landry dans la boîte dans la sixième manche et il vint bien près de laisser compter les Royaux. Après avoir facilement retiré les deux premiers frappeurs il mit deux hommes sur les buts grâce à deux coups simples et à un but sur balles. Le frappeur suivant ne put cependant faire mieux que de frapper aux mains de Reilly. Les trois premiers frappeurs du Trois-Rivières furent retirés dans l'ordre à la sixième manche et Kibbee empêcha encore les Royaux de compter à la septième.

Comme il avait été entendu que la partie devait arrêter à 5 heures pour permettre aux Montréalais de prendre leur train pour retourner dans la métropole la septième manche était la dernière chance donnée aux triffuivens de compter pour égaliser le compte ou gagner la partie.

Dempsey était le premier frappeur au bâton mais il fut retiré sur un foul au receveur. Riley fut ensuite passé sur les balles et Lafontaine fut retiré sur un coup dans la droite. Grenier vint alors au bâton pour Kibbee et il frappa une magnifique coup en long dans le centre avançant Reilly au troisième but. Kimball vint frapper pour Savaria et il frappa lui aussi un magnifique coup simple dans le centre, faisant compter Reilly. Bénard fut ensuite retiré sur un "fly" au second

but. Trois-Rivières retourna au champ dans la huitième et ce fut Kimball qui lança. Il retira facilement les deux premiers frappeurs sur des petits coups en l'air et l'arbitre arrêta ensuite la partie à l'heure fixée.

C'est un fait assez extraordinaire de voir deux "pinch hitters" consécutifs frapper en lieu sûr et les amateurs triffuivens furent assez chanceux pour être témoins de cet exploit, par des joueurs de leur club.

Trois-Rivières se trouve toujours en tête de la ligue malgré les victoires insignifiantes d'Ottawa sur le club qui est supposé représenter le Cap de la Madeleine.

PREMIERE PARTIE

Montréal	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
J. Delisle, cf.	4	0	0	1	0	0
Carmel, lb.	4	0	1	7	1	0
Kuff, 3b.	3	1	0	0	1	1
Starr, rf.	3	0	0	5	0	0
Polli, 2b.	3	0	0	1	1	1
Singher, ss.	3	0	1	4	4	0
Eastburn, lf.	4	0	1	3	0	0
Duplessis, c.	4	0	1	2	4	0
Martin, p.	1	0	0	1	1	0
Trois-Rivières	29	1	4	24	12	2
Trois-Rivières	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Savaria, 2b.	4	0	0	1	6	0
Bénard, ss.	3	0	0	0	2	0
Farrand, 3b.	3	1	1	0	0	0
F. Delisle, lf.	3	0	2	2	0	0
Polli, 2b.	2	0	0	5	0	0
Dempsey, cf.	3	1	1	1	0	0
Riley, lb.	3	0	1	15	0	0
Lafontaine, rf.	3	0	0	1	0	0
Landry, p.	3	0	1	1	2	0
Montréal	27	2	6	27	10	0
Montréal	000	100	000	—	—	—
Trois-Rivières	000	000	00	—	—	—

Sommaire:—2 buts Eastburn. Coup de circuit, Dempsey. Sacrifices, Martin, Polli. Buts volés, Farrand, 2. Eastburn, Bailey. Laissez sur les buts, Montréal, 7. Trois-Rivières, 2. Buts sur balles de Landry, 3. Retirés au bâton par Landry, 4; par Martin, 1. Balles passées, Bailey, 2. Frappé par le lanceur, Kuff par Landry. Assistance, 900. Durée de la partie, 1.25. Arbitres, Chrétien et Bruneau.

SECONDE PARTIE

Montréal	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
J. Delisle, cf.	3	1	2	3	0	0
Carmel, lb.	3	1	1	8	0	0
Kuff, 3b.	3	0	1	0	1	0
Starr, rf.	4	1	2	3	0	0
Polli, 2b.	3	0	0	2	3	0
Singher, ss.	3	0	1	0	2	0
Eastburn, lf.	4	0	0	1	1	0
Duplessis, c.	4	0	2	4	0	0
Martin, p.	3	1	2	0	3	1
Trois-Rivières	31	4	11	21	10	1
Trois-Rivières	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Savaria, 2b.	2	0	0	1	5	0
Kimball, p.	1	0	1	0	0	0
Bénard, ss.	4	0	1	2	5	0
Farrand, 3b.	2	0	0	1	0	0
F. Delisle, lf.	3	0	0	1	0	0
Becker, c.	3	1	1	4	0	0
Dempsey, cf.	3	1	1	0	0	0
Riley, lb.	1	2	0	13	1	0
Lafontaine, rf.	3	0	0	0	0	0
Landry, p.	2	0	1	1	0	0
Kibbee, p.	0	0	0	0	0	0
Grenier, c.	1	0	1	0	0	0
Bailey, lb.	0	0	0	0	0	0
Montréal	25	4	6	23	13	0

Grenier frappe pour Kibbee à la septième.

Kimball frappe pour Savaria à la septième.

Bailey joue premier but à la huitième.

Montréal 000 220 00—4

Trois-Rivières 000 030 10—4

Sommaire:—2 buts, Starr, Singher, Bénard, Sacrifices, Martin, Carmel, Landry, Savaria. Hits sur Landry, 8 en 5 manches, sur Kibbee, 3 en 2 manches, sur Kimball, 0 en 2-3 de manche. Doubles-jeux: Savaria à Bénard à Reilly; Martin à Polli à Carmel. Buts sur balles de Landry, 1; de Martin, 2; de Kibbee, 2. Retirés au bâton par Martin, 1; par Kibbee, 1. Wild pitch, Landry. Frappé par le lanceur, Riley par Martin. Assistance, 900. Durée de la partie, 1.20. Arbitres, Bruneau et Chrétien.

TROIS-RIVIÈRES RETIENT BIEN SA POSITION

Il défait encore Montréal par 4 à 3, mardi après-midi dans une des plus intéressantes parties de la saison.—La fin de la partie est excitante au possible.—Trois-Rivières emploie trois lanceurs.

OTTAWA GAGNE

Malgré les défaites écrasantes que le Cap subit aux mains du club Ottawa, ces jours-ci, Trois-Rivières se maintient toujours en première position. Cependant cette position est très instable et il ne faudrait pas que Trois-Rivières perde une seule partie s'il veut s'assurer du championnat. Il a à lutter contre une opposition terrible que lui font les trois autres clubs de la ligue et malgré tout il parvient encore à tenir la tête.

Mardi après-midi Montréal vint bien près de décrocher la victoire mais le ralliement habituel de nos équi-piers à la huitième et à la neuvième nous donna une victoire des plus vivement arrachées à la plus terrible opposition que nous ait opposé le club Montréal depuis quelques jours.

Billy Innes avait envoyé dans la boîte un nouveau lanceur du nom de Jenkins qui fit merveille contre nos équi-piers qu'il aurait tenu presque sans compter si ce n'eût été des erreurs des Royaux.

O'Hern assumait la tâche pour notre club et il faisait merveille dans la boîte lorsqu'il fut obligé d'abandonner à la quatrième manche par suite d'un malaise au bras droit. Jusque là les Royaux avaient été impuissants à solutionner ses balles dans les moments critiques car lorsqu'il y avait des hommes sur les buts ils ne pouvaient frapper ailleurs qu'aux mains du lanceur.

Paddy Grenier le remplaça et il tint bon jusqu'à la septième lorsque les Royaux comptèrent 3 points et commencèrent à mener le bal par le résultat de 3 à 2.

Cependant à la huitième manche, les partisans du club local se réchauffèrent et par leurs cris ils énerverent suffisamment le lanceur montréalais pour que notre club puisse compter un point et égaliser le score.

A la neuvième Kibbee fut envoyé dans la boîte pour tenir les Montréalais en respect et il y réussit pleinement car seulement trois frappeurs lui firent face et ils furent tous retirés.

Dans la dernière moitié de la neuvième, Grenier le premier homme au bâton fut retiré sur un coup en long au second but. Kibbee frappa à l'arrêt-court et grâce à la rapidité de sa course il put arriver avant la balle au premier but. Il avança au second sur un Wild pitch de Polli qui venait de remplacer Jenkins envoyé en dehors du terrain pour injures verbales à l'adresse de Bruneau, l'arbitre en chef. Becker se sacrifia et avança Kibbee au troisième sac. Lafontaine vint alors au bâton et il frappa la balle durement en avant

du lanceur, elle rebondit par-dessus sa tête et roula tranquillement vers le second but. Singher l'arrêt-court des Royaux fit tout au monde pour essayer de l'arrêter dans sa course mais il ne put y parvenir et Kibbee compta le point victorieux.

Grâce à cette victoire, Trois-Rivières a pu se maintenir en première position. Cependant il lui en faut encore plusieurs s'il veut y rester et il les remportera s'il a l'aide de ses partisans. Tous ceux qui s'y connaissent s'accordent à dire qu'il n'y a pas un lanceur capable de résister aux cris de toute une foule, il faut nécessairement qu'il perde son contrôle.

Montréal	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
J. Delisle, cf.	5	0	0	2	0	0
Carmel, lb.	3	1	2	10	0	2
Kuff, 3b.	3	0	2	0	0	0
Starr, rf.	3	0	0	0	0	0
Eastburn, lf.	4	0	0	0	0	0
Polli, 2b.	4	0	0	1	3	0
Singher, ss.	4	0	1	1	3	0
Duplessis, c.	2	1	1	12	0	0
Jenkins, p.	4	1	1	0	4	0
Martin, rf.	0	0	0	0	0	0
Montréal	30	3	7	26	12	2

Deux hommes de retirés quand le point victorieux fut compté.

Trois-Rivières	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Savaria, 2b.	3	0	0	2	1	0
Bénard, ss.	4	1	0	3	0	0
Farrand, 3b.	4	1	2	0	2	0
F. Delisle, lf.	3	0	0	2	0	0
Grenier, lb. p. rf.	4	0	0	3	1	0
Kibbee, rf. p.	4	1	1	0	0	1
Becker, c.	3	0	1	9	0	0
Lafontaine, cf.	3	0	2	3	0	0
O'Hern, p.	1	0	0	1	3	0
Reilly, lb.	2	1	2	4	0	0
Trois-Rivières	24	4	8	27	7	1

Sommaire:—2 buts Reilly, 3 buts Farrand. Sacrifices, F. Delisle, Starr, Duplessis, Savaria, Becker. Buts volés, Carmel, Kuff, Bénard. Laissez sur les buts, Montréal, 7. Trois-Rivières, 5. Hits sur O'Hern, 3 en 3 manches 1-3; sur Grenier, 4 en 5-23; sur Jenkins, 6 en 8 manches, sur Kibbee, 0 en 1 manche, sur Polli, 2 en 1 manche. Buts sur balles de O'Hern, 2; de Jenkins, 1; de Grenier, 1; de Kibbee, 0. Retirés au bâton par O'Hern, 4; par Jenkins, 7; par Grenier, 4; par Kibbee, 1. Wild pitch, Polli. Durée de la partie, 1.45. Assistance, 800. Arbitres, Bruneau et Chrétien.

SAINT-SÉVÈRE

Belle Fête de Famille.

Une fête mémorable et qui restera chère au cœur de tous ceux qui y ont pris part a eu lieu mardi le 15 août à la résidence de Mme Vve Paul Milot. Plus de 40 de ses enfants et petits-enfants se réunissaient ce soir-là pour offrir leurs hommages et leurs vœux de fête à leur bonne et vieille mère à l'occasion de son 75^e anniversaire de naissance.

Une chanson de fête, qui disait pourquoi toute la famille se réunissait, commença la soirée, elle fut chantée par quatre de ses petites filles: Germaine H. M.-Jeanne R. Auréa G. Yvette H. Une adresse fut ensuite lue par Mlle G. H. Ceci fut suivi de l'offrande

du bouquet de fête par Mlle M.-J. R. et la présentation du cadeau par Mlle Camilla G.

La vengeance du prêtre fut déclamée par Mlle O. H. La St-Jean-Baptiste à Montréal et Paquet par M. J. R. Deux autres chansons furent aussi contées. Le tout fut très bien réussi. Nos félicitations aux exécutrices.

Nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur et nous prions Dieu qu'il garde longtemps cette bonne mère à l'affection de ses enfants, afin qu'on puisse fêter encore plusieurs de ses anniversaires.

Départ:—Nous annonçons le départ de Mlle Jeannette Robert, fille de M. Ernest R. samedi le 19 août. Elle quitta son cher foyer pour aller se faire l'Épouse du Divin-Maitre, chez les religieuses de Notre-Dame de la Congré-

POSITIONS DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Trois-Rivières	66	51	564
Ottawa	66	53	554
Cap de la Mad.	54	66	450
Montréal	51	67	432

gation à Montréal.

Jeudi soir, 17 août, Mlle Robert se trouvait, pour la dernière fois au milieu de tous ses oncles et tantes, cousins et cousines, qui se sont réunis chez elle pour lui faire leurs adieux. Mlle O. H. lut l'adresse de circonstance. Tous félicitèrent Mlle Robert de son courage et de sa générosité en quittant tout et sacrifiant tout pour Dieu même avant l'âge de 21 ans.

Mlle M.-Rose Lacerte fille de feu M. Wilfrid L. partit en même temps que Mlle Robert pour entrer chez les Sœurs de la Providence à Montréal.

Tous les parents se réunirent vendredi soir au foyer de Mlle Lacerte pour lui faire leurs adieux. Une adresse fut aussi lue par Mlle Bertha Dupont sa cousine. Ces deux jeunes filles qui font le sacrifice de suivre cette voie. Nous souhaitons que plusieurs autres jeunes filles de St-Sévère suivent leur exemple.

Honneur au mérite:—Le Bureau Central des Examineurs de la Province a décerné mardi le 15 août un Brevet d'Ecole élémentaire portant la mention avec distinction à Mlle Hélène Lavergne élèves des Sœurs de la Congrégation d'Yamachiche. Le même Bureau a aussi décerné mercredi à Mlle Uthella Héroux, élèves des Sœurs de l'Assomption de St-Barnabé un Brevet d'Ecole Modèle portant la mention avec distinction. Mlle Antoinette Trahan est aussi revenue de l'Ecole Normale des Trois-Rivières avec son Brevet d'Ecole Modèle portant aussi la note distinction. Honneur aux méritantes et à leurs dévouées maitresses.



PRENEZ GARDE A VOS YEUX!

Confiez-moi le soin de faire l'examen de votre vue; je possède tous les instruments d'optique moderne et je procède avec des données scientifiques; rien n'est laissé au hasard au moi!

Bureau du Soir

de 7 hres à 8.30 hres.

Afin d'accommoder les personnes qui ne peuvent venir me consulter à mon bureau le jour j'ai décidé d'avoir un bureau du soir à ma résidence. Je ferai chez moi le même examen sérieux que je fais à mon bureau dans les mêmes conditions.

J. G. BÉLANGER

Opticien-Optométriste
487, Rue St-Maurice,
Téléphone 685

Résidence 282 St-Paul,
Téléphone 272w Trois-Rivières.

SATISFACTION

Tous nos efforts tendent vers ce but: donner la plus grande satisfaction à notre clientèle.

Nous n'épargnons rien pour arriver à ce but et chaque jour nous améliorons si possible notre service déjà si efficace.

CYRILLE LABELLE & CIE.

Ferronnerie et quincaillerie

10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

ROYAL VALET SERVICE



Nous faisons le nettoyage à sec (French Cleaning) des vêtements de dames et de messieurs. Ouvrage fait soigneusement à un prix raisonnable. Ne pas oublier notre service de valet: \$1.50 par mois. Ce service vous donne droit au pressage d'un complet par semaine.

Téléphone 618

R. HAMEL & CIE.

74, rue Royale, Les Trois-Rivières.

UNE VÉRITABLE AUBAINE

Le Piano

LINDSAY

Le piano droit miniature

\$395.00

Vous ne devriez pas manquer de venir voir cet instrument que nous offrons aux conditions suivantes: \$25. comptant; balance par versements mensuels de \$10.



CHEZ LINDSAY C.W. LINDSAY LIMITEE

21, RUE DES FORGES, LES TROIS-RIVIERES.

Tel. Bureau: 1505

Residence: 637

Heures de Bureau:

2 a. m. à 5 p. m. et 7 à 8 p. m.

Nouveaux Bureaux Dentaires

Dr PAUL FRESCYNET, L. C. D.

Gradué à l'Université de Montréal.

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester, N.-Y.

Extraction sans douleur. Méthode d'anesthésie conductive.

Spécialité: Travaux en Or et Porcelaine.

Coin des rues St-Maurice et Ste-Julie, LES TROIS-RIVIERES.

PEG TOP

LE BON VIEUX CIGARE

De Nouveau à

5¢

Qualité Strictement Maintenu

CIGARE

5 Bonnes Raisons

La marque d'huile à Moteur "Imperial Polarine" recommandée pour votre automobile.



LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée de samedi dernier, le samedi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

	1922	1921
Beurre colis	5,482	7,254
Fromage boîtes	12,077	9,616
Oeufs, caisses	1,914	1,381

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la semaine dernière, la semaine précédente et la semaine correspondante l'an dernier:

	1922	1921
Beurre colis	24,810	25,782
Fromage boîtes	50,591	61,290
Oeufs, caisses	13,245	11,627

Le tableau suivant indique les arrivages des mêmes produits, pour la période du premier mai au 2 septembre, cette année et l'an dernier:

	1922	1921
Beurre, colis	246,628	309,880
Fromage, boîtes	794,619	1,034,235
Oeufs, caisses	259,907	252,683

ENCHERES RURALES

St-Hyacinthe, 5.—A l'enchère tenue ici samedi, on a vendu 150 boîtes de beurre à 33-1-3 cents la livre. On a aussi vendu 200 mules de fromage à 14-5-8 cents la livre.

Farnham, 5.—A l'enchère des Cantons de l'Est, tenue ici samedi, on a vendu 307 boîtes de beurre à 33 cents la livre. Les acheteurs ont été la White Packing Co. et Fessette.

Victoriaville, 5.—A la dernière enchère tenue ici 1,000 boîtes de fromage ont été offertes et vendues au prix de 14. 34 la livre.

ALIMENT D'HIVER POUR LES BETES BOVINES

Les meilleurs aliments pour l'engraissement dans l'Est du Canada.

Deux circulaires qui devraient intéresser les cultivateurs dans bien des parties du pays viennent d'être publiées par les fermes expérimentales du Dominion. L'une portant le No. 106 traite de l'engraissement des bêtes à cornes en hiver dans l'Est du Canada, l'autre No. 107 traite de l'engraissement d'hiver dans le nord-ouest de la Saskatchewan.

L'auteur de la circulaire No. 106 insiste sur la nécessité de compléter l'engraissement des bœufs en hiver, avant de les mettre en vente au printemps. Il y a à cela deux raisons principales. La première, c'est que les bêtes qui sont à point obtiennent le meilleur prix; l'autre, c'est qu'elles se vendent plus facilement et ont une tendance à soutenir les cours du marché, tandis que les bêtes non à point ont un effet déprimant sur le marché et se vendent souvent à perte. Le foin de trèfle est le fourrage que l'on recommande le plus généralement pour l'Est du Canada. La luzerne ne vient pas partout, mais partout où elle peut être cultivée, elle est très recherchée pour l'alimentation des vaches laitières. Elle est bonne également pour les bœufs d'engrais et on considère qu'elle est encore plus utile que le trèfle rouge, spécialement dans l'alimentation des jeunes animaux, partout où l'on peut se la procurer facilement. Le mil ou "fiole des prés" est l'une des plantes régulières à foins de l'Est du Canada. Le mil n'est pas aussi savoureux, ni aussi nourrissant, ni aussi économique que le trèfle rouge, cependant on s'en sert souvent pour l'engraissement des bêtes bovines. Lorsqu'elle est de bonne qualité, la paille d'avoine, d'orge et de blé peut être employée avantageusement dans l'engraissement des bêtes bovines, pourvu qu'on la donne avec des aliments plus succulents comme l'ensilage ou les ratines et ce que l'auteur de cette circulaire appelle "une ration assez généreuse de grain riche en protéine." Lorsque l'on manque de foin, on peut s'en procurer au moyen d'une récolte semée au printemps, comme l'avoine et les pois. Les foins mentionnés ici viennent sous l'entête des fourrages secs. Partout où le blé d'Inde vient bien, l'ensilage de blé d'Inde est certainement le fourrage succulent le plus satisfaisant que l'on puisse se procurer pour l'alimentation des bêtes bovines. On recommande le tournesol partout où le blé d'Inde ne vient pas bien, où la quantité est insuffisante. D'autres plantes parmi celles qui peuvent être employées pour faire de l'ensilage à la place du blé d'Inde sont l'avoine ou les pois verts, un mélange d'avoine et de vesces ou un

mélange de quelques céréales, de blé, d'avoine, de seigle ou d'orge. Il ne faut pas donner la préférence aux racines pour l'engraissement des bœufs à moins que ce ne soit pour les développer ou les mettre à point très jeunes. Les fourrages cultivés sur la ferme sont toujours les meilleurs. Parmi les grains, le blé d'Inde et l'orge ont la préférence; le blé d'Inde vient le premier et l'orge le suit de près pour l'engraissement des bœufs en hiver. Les grains remplissent également leurs fonctions mieux lorsqu'ils sont cultivés sur la ferme. Cette circulaire, que l'on peut se procurer en faisant la demande au Bureau des Publications, contient des tableaux des éléments nutritifs digestibles contenus dans les aliments consommés, et qui valent la peine d'être étudiés.

Le bétail Canadien trouve preneur à prix comparative-ment hauts.

Ottawa, 24.—Une comparaison entre les prix des bestiaux au Canada et ceux des différentes parties de l'empire, établit que le fermier canadien qui met sur le marché des produits de première qualité, est dans une position supérieure. Il en est de même en ce qui concerne les agneaux d'excellente qualité.

On n'a pas eu à se plaindre des conditions du marché, jusqu'à date, cette année, et si les prix tendent à fléchir comme c'est l'ordinaire à l'automne, le développement pourrait être retardé, si non suspendu, par quelques tentatives de régulariser le volume de l'approvisionnement et de retenir les animaux en pâturage, classe qui déprécierait même les marchés les plus forts en avril et en mai. Les marchés forts de même que les faibles opèrent sous l'influence de l'offre et de la demande. Lancer sur le marché 75 p. c. des troupeaux d'agneaux en septembre, octobre et novembre, serait un moyen sûr d'affaiblir le marché.

Le porc à 15 sous, le bétail à 8 sous et les agneaux, de 12 à 14 sous, représentent des prix tout à fait satisfaisants.

Les fermiers australiens et néo-zélandais ne sont pas satisfaits cependant. Des pertes considérables des viandes gélées de l'Argentine ont été cause qu'elles ont fait diminuer leur approvisionnement, et les prix sont très bas.

Voici un tableau comparatif en date du 1er juin pour les trois pays mentionnés:

Canada: bouvillons, \$8.00; bouvillons de bonne qualité, \$7.50; agneaux de choix, \$12.00 à \$19.25.

Australie: bouvillons de choix, \$5.30; bouvillons de bonne qualité, \$4.32; agneaux de choix \$6.14.

Nouvelle-Zélande, bouvillons de choix, \$3.41; bouvillons de bonne qualité, \$2.39; agneaux de choix \$5.49.

Récemment Queensland a vendu 1,000 vaches à \$2.09 par tête, des taureaux à \$3.89 les cent livres, et les taureaux de bonne qualité à \$2.00 les cent livres.

ECHOS DE GRAND'MERE

Dimanche soir dernier eut lieu chez le Dr J. A. Colin, une magnifique soirée à l'occasion du départ de leur fille Carmen, pour reprendre ses cours au Couvent du Sacré-Cœur à Ottawa. Il y eut violon, chant et piano.

Parmi les invités il y avait: Miles Carmen, Marcelle et Anna-Marie Colin, Alice Thériault, Germaine, Georgette et Gabrielle Nicole; Jeanne Leduc; Thérèse Lavallée; Rolande et Rachelle Lemay; Madeleine Boulianne, Alexandrine et Delia Javallas; Germaine Desbiens, Madeleine Bernard et Yvette Gauthier, ainsi que Messieurs Paul Colin; Jean-Paul Desbiens; Edgar Simard; Maurice Nicole; Emile Régis et Lucien Boisvert; Sarto Blanchard et Ovide Ricard.

Le salon était très bien décoré de fleurs naturelles.

Nous saluons avec plaisir l'arrivée parmi nous de M. le Professeur J. N. Leclerc, qui prendra la conduite de l'orgue à l'Eglise St-Paul de Grand'Mère. M. Leclerc est un musicien de talent et de mérite, et nous sommes assurés que sous son égide nos chœurs feront de rapides progrès.

A partir de vendredi prochain, M. le Professeur Leclerc donnera à tous les membres du chœur de l'Orgue, des exercices hebdomadaires de chant et de solfège.

Mlle Albina Grenier passe quelques semaines de vacances chez son frère M. Josephat Grenier.

M. Théo, Gravel a passé la fin de semaine chez des parents à Québec. M. Pierre Beaulieu est partie pour une promenade de quelques jours à La Tuque, chez sa fille Mde Hector Lamothé.

Une délégation de notre Ville, composée des personnes suivantes partira pour Chicoutimi, lundi prochain, pour assister à la Convention de l'Union des Municipalités de la Province de Québec. Ces délégués seront: les Echevins J. O. Pelletier, J. A. Desbiens, et Abbé Matteau, M. Henri Ortiz, Gérant, MM. Louis Bérubé, Sec.-Trésorier et Léo Dugal; comptable de la C. J.

M. O. J. Levasseur vient de transporter son magasin dans l'Edifice LeMay, voisin du Bureau de Poste.

M. l'abbé Emile Cloutier, curé de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère est à Ottawa pour le Congrès de la Semaine Sociale, où il sera un des principaux orateurs.

Les propriétaires des salles de quilles "Laurentide" ont ouvert ces salles au public amateur, samedi dernier. Ces dernières étaient fermées depuis bientôt un an.

Le constable W. LaBrie, de notre Police municipale depuis plusieurs années vient de donner sa démission. On l'a remplacé par un ancien constable, M. Fortunat Desrochers.

Afin de parer le mieux possible à la crise du combustible, en notre ville, les membres de notre conseil ont pris l'initiative de procurer à nos contribuables du charbon venant du Pays de Galles, en Angleterre. On demande aux personnes qui en désirent de donner leur nom à l'Hôtel de ville.

On a ajourné la séance régulière du Conseil qui devait avoir lieu le 6 sept. prochain, au 13 septembre pour

la bonne raison de voyage des membres du conseil à Chicoutimi.

M. et Mme Ephrem Levasseur, Mme Ignace Houle, Mme Arthur Lavergne et M. J. P. Emile Dessureault sont revenus ces jours derniers d'une promenade de trois semaines à Central Falls, Lynn, Manchester, etc.

Le magasin Lacerte, situé au coin des rues Ste-Catherine et St-Pierre est fermé depuis quelques jours et transporté à Montréal.

MM. Adélaïde et Hormidas Deschamps sont revenus de Montréal, où ils ont assisté aux funérailles d'une parente.

L'équipe "Victoria", de notre ville a vaincu les "Chevaliers de Colomb", aussi de cette ville, dans une chaude et belle partie de base-ball, ces jours derniers, par un score de 2 à 1 dans une partie décisive du championnat de la Ligue de la Cité de Grand'Mère.

M. Aristide Cossette vient d'ouvrir sur la rue Ste-Catherine un atelier pour le plissage et le plaquage des métaux.

On nous apprend que la Cie de Téléphone Bell projette, à Grand'Mère, d'enfourner sous terre une partie de son réseau couvrant la partie commerciale de notre ville, sur les rues Ste-Catherine et St-Jacques depuis la rue De la Roche jusqu'à la rue St-Louis.

Mme Jos. Landry est partie ces jours derniers pour une promenade de quelques semaines à Alfred, Ont., chez sa fille Mme Potvin.

A une dernière séance de notre Conseil on a donné autorisation à M. Léo Dugal, comptable en chef à la Corporation, de faire les démarches et les déboursés nécessaires pour se faire nommer "Commissaire de la Cour Supérieure" pour le District des Trois-Rivières.

Mlle Simard, en visite depuis quelques semaines chez M. Jos. Landry est retournée chez elle, à Hébertville, Lac St-Jean, ces jours derniers.

Le sujet de la Conférence donnée par M. l'abbé Emile Cloutier, curé de St-Jean-Bte de Grand'Mère, au congrès de la "Semaine Sociale", à Ottawa, est intitulé: "Le Salaire et la Famille". Notre éminent concitoyen a traité ce sujet en maître, nous assure-t-on.

M. et Mme Paul Lachance et leur fille Irma sont à l'Île d'Orléans pour un promenade de quelques jours chez des parents.

A la dernière séance du Conseil, les échevins ont décidé de faire faire les réparations d'urgence dans la côte du Canadien Nord jusqu'à concurrence d'une dépense totale de cinq mille dollars. Ces travaux donnent de l'ouvrage à plusieurs de nos sans-travail.

M. Emile Richer, de l'Avenir National, de Manchester, N. H., était en visite chez M. le charoien Lafèche, son parent, ces jours derniers. Il était accompagné de M. et de Mme B. J. Trépanier.

Mlle Marie-Jeanne Demers est en promenade pour un mois à Manchester, N. H.

M. J. A. Rousseau, ancien gérant de la Banque des Marchands, à St-Tite, remplace M. Henry Simmes à la Banque de Montréal pendant les vacances de ce dernier.

MM. Henri, Alcide, et Charles Demers, de Manchester, N. H., John Demers, de Lowell, Alf. Laquerre, de Ste-Cécile de Lévis et Art. Toussaint, de Ste-Sophie de Lévis étaient en promenade chez M. Oscar Demers ces jours derniers.

Mme J. E. Paquet, de Montréal était en visite à Grand'Mère la semaine dernière.

Mme Jos. Bouchard, de Chicoutimi, est retournée dans sa famille après une promenade de quelques jours chez Mme Elz. Dallaire.

M. Art. Gariépy, autrefois des Trois-Rivières, vint d'être nommé Gérant du magasin Woolworth, en notre ville, en remplacement de M. L. Lavoie, démissionnaire.

M. H. Murphy vient d'être nommé premier commis au même magasin.

M. Wilfrid Grondin, échevin, a été élu Pro-maire pour les prochains trois mois, à la dernière séance du conseil.

M. et Mme Rémi Bruneau sont en promenade pour une couple de semaines à Boston, Manchester, etc.

Mlle O. De Grandmont est revenue d'une courte promenade à Montréal. Les principaux officiers de la Cie Laurentide, en notre ville, se rendront à Montréal le 19 septembre prochain pour assister à l'assemblée annuelle de cette compagnie.

M. et Mme Arthur Grenier sont partis ces jours derniers pour Sherbrooke.

Mlle Alida Philibert, de Montréal, était en visite ces jours derniers chez ses parents en notre ville.

La Banque Provinciale du Canada vient d'ouvrir un bureau en notre ville dans l'ancienne place occupée par La Banque des Marchands.

M. Eugène Bourassa de Barraute, Abitibi, était en visite à Grand'Mère ces jours derniers.

L'ouverture des classes dans les écoles de notre ville aura lieu le 5 septembre prochain.

MM. les abbés Brunelle et Monrois sont revenus de leur retraite ecclésiastique annuelle aux Trois-Rivières.

MM. Wilfrid Grondin, épier, Théo, Gravel et H.-D. Roberts, partiront sous peu pour une expédition de chasse sur le Transcontinental.

Une quête au profit de la reconstruction de la Basilique de Ste-Anne Anne de Beauré a été faite en l'Eglise St-Paul, dimanche dernier.

MM. Fred Mathon et L. Houde sont revenus d'une vacance de 15 jours passée à Manchester, Boston, etc.

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER

Le meilleur des toniques au monde. En vente à la PHARMACIE NORMAND Trois-Rivières, Qué.

20 ANS DE SERVICE

A celui qui recherche sécurité et bon revenu, notre Maison est en mesure d'offrir:

- Vingt ans d'expérience au service du placement.
- Les meilleures facilités pour l'achat et la vente de toutes valeurs.
- Choix d'obligations solides et faciles à négocier d'ordre national ou local.
- Encaissement, sans frais, de coupons d'intérêt, au Canada et aux Etats-Unis.
- Renseignements financiers. Envoi gratis du Bulletin mensuel sur demande.

Correspondants dans toute la Province

RENE-T. LECLERC
Banquier
Montréal: 160, rue St. Jacques
Québec: 74, rue St. Pierre
(MAISON FONDÉE EN 1901)

LES TROIS-RIVIERES. LE 10 SEPTEMBRE 1922

Dans la Grande Salle de l'Hôtel Canada BANQUET A 7 HEURES P. M.

CHARLES MARCHAND dans un répertoire de bonne chanson et FOLKLORE CANADIEN. Oeuvres de Oscar O'Brien, pianiste compositeur, et Poésies de Maurice Morriset. Trio O'Brien, autrefois du Viger, Violon, Violoncelle et Piano.

PRIX : \$1.50

Une Réputation

pour une qualité invariable est la plus grande marque de distinction.

LE THÉ "SALADA"

a maintenu une qualité sans égale pendant 31 ans. Il est délicieux. Faites-en l'essai.

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co. Inc.
129 West 24th Street
New-York, U. S. A.

Pour vos EPICERIES

Placez votre commande ici chaque semaine afin d'obtenir la meilleure valeur.

Nous tenons en magasin des épicerie de choix et notre service de livraison vous apporte sans délai votre commande donnée par téléphone.

N'oubliez pas que nous avons les **BIERES ET PORTERS** des meilleures marques.

Appelez 122

U. CARRIGAN
22 rue BADEAUX

Chaque Paquet de 10 de **PAPIER MOUCHES WILSON** TUERA PLUS DE MOUCHES QUE 50 VALANT DE N'IMPORTE QUEL ATTRAPE-MOUCHE COLLANT.

Propre à employer, vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux.

Dr. EDMOND BUISSON
DENTISTE
20, Rue des Forges, Tél 569.
SPECIALITE: Ouvrages en or.

NAPO

Savez-vous ce que c'est ?

C'est le meilleur savon de lavage connu aujourd'hui.

Demandez-le à votre épicer.

En vente partout.

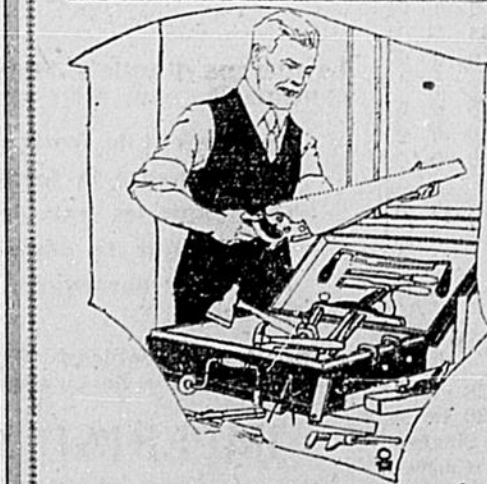
Téléphone 16

Placez vos commandes par téléphone ici et vous serez bien servis.

Notre service de livraison couvre toute la ville et vous assure une satisfaction complète en vous servant rapidement. Téléphonez aujourd'hui.

O. Carignan & Fils
EPICIER
24, Rue Des Forges, 24

DES OUTILS DE PRECISION



Il est d'usage de dire qu'un mauvais ouvrier s'excuse sur ses outils et leur fait porter la responsabilité d'un travail mal réussi; plus souvent qu'autrement les outils sont très bons et l'ouvrier est à blâmer pour sa négligence.

Mais il arrive souvent qu'un très bon ouvrier risque de faire du mauvais travail parce que ses outils sont inférieurs et pas du tout désirables; dans ce cas-ci de bons outils auraient empêché que l'on se méprenne sur la valeur de l'ouvrier. Il aura été mal jugé parce qu'il avait de mauvais outils.

Avec les outils de précision que nous vendons ici le travail est rendu plus facile et l'ouvrier meilleur; notre asserment est le plus considérable que vous puissiez trouver et nos prix sont très raisonnables.

J. B. Loranger
48, rue Des Forges, Les Trois-Rivières
Succursale au Cap de la Madeleine, Téléphone 883w

:: Le Coin ::

Des Dames



CONCOURS LITTÉRAIRE

Raconter sous forme de nouvelles, descriptions, — conte, ou anecdote ses impressions ou souvenirs des vacances, ou décrire un événement vécu durant les vacances.

Le travail ne devra pas dépasser 500 mots.
Des prix seront décernés aux deux meilleures compositions.
Un souvenir spécial sera donné aux 5 premières mentions.
Le concours se terminera le 30 septembre.
Qu'on se hâte, les prix en valent la peine.

CONFESSION DE PETITS

Dans l'église, deux petits gosses.
Demain, communions précoces.
Se préparaient, tant bien que mal.
Pour entrer au saint Tribunal.
Soudain, l'un vers l'autre se penche.
Et le retenait par la manche.
Lui dit: "En mon cœur j'ai cherché,
Mais sans trouver un seul péché.
Prête-moi deux des tiens, ça presse.
C'est mon tour d'aller à confesse."
— Je n'en ai pas commis non plus.
Répond l'autre d'un air confus.
— C'est triste. Comment vas-tu faire?
— Je dirai: je m'accuse Père.
De n'avoir pas fait de péché.
C'est ma faute: j'en suis fâché.
— Je dirai comme toi. J'y pense.
Nous aurons grosse pénitence.
Pour nous être conduits ainsi!
Père sourit: leur ange aussi.
Et dans leur cœur, leur âme blanche,
Le bon Jésus vint le dimanche.

Abbé Julien.

OU DOIT VIVRE LA JEUNE FILLE ?

La jeune fille moderne vit-elle dans le milieu qui lui convient ? Ne déroge-t-elle pas au devoir qu'exige d'elle le noble rôle que Dieu lui a confié ?

Bien que jeunes, lorsque nous regardons au temps de notre enfance, en faisant appel à nos plus anciens souvenirs qui sont encore récents pour les hommes âgés, nous sommes douloureusement surpris de constater l'énorme différence qui existe entre la jeune fille timide et réservée d'autrefois, qui ne se serait jamais permise une sortie sur la rue le soir

SOIRÉE D'ADIEU

(Impressions ressenties)

Dédié à F. de G.

Huit heures venait de sonner à l'horloge quand les invités arrivèrent. Assise dans le grand fauteuil ancestral, Pauline faisait les honneurs de la maison avec un tact parfait. En cette soirée d'adieu, où la grâce exquise de ses dix-sept ans ravissait tous les assistants, voilà que je me pris à la contempler.

Tout belle dans sa sobre toilette de linon blanc, d'une élégance impeccable et simplement ornée d'une rose piquée à la ceinture; elle me faisait penser à ces vierges romaines toutes parées de blanc, prêtes pour le sacrifice. Cette enfant me demandais-je soudain, connaît-elle bien toute l'étendue de son sacrifice ?

Pourquoi tout quitter alors que douée de la beauté et de la fortune, jouissant

avec un jeune homme, et la jeune coquette d'aujourd'hui qui court la rue jour et nuit.

Quel souffle empoisonné depuis quinze ans, jette-t-il son venin dans le cœur de milliers de jeunes filles ? D'où leur vient cette légèreté impardonnable, ce besoin de s'afficher aux yeux de l'homme si passionné par nature ? Où sont donc les vertus d'humilité et de candeur naïve de celles qui furent nos mères ? Grâce à Dieu, si je rencontre encore sous quelques toits privilégiés de ces perles rares d'autrefois; mais combien plus communes, surtout dans nos villes, sont celles qui ne craignent pas de s'exposer tard le soir avec un ami ? Il semble aujourd'hui, si l'on en juge par la conduite des jeunes filles, que ce sont les plus extravagantes, les plus sottement coquettes qui doivent trouver bientôt un brillant parti. C'est l'idée du moins de celles qui ne réfléchissent point, de celles que l'on se montre du doigt en disant: "Voyez comme elle se pousse". Celles-là prenant l'exception pour la règle générale se sont peut-être dit qu'une telle qui "s'est poussée" a trouvé un brillant parti, elles ne voient pas à côté de celle-là, cent autres qui n'ont récolté comme époux en s'accrochant au premier venu, qu'un rien qui vaille, quand ce n'est pas encore. Et puis, sont-elles assez de bonne foi pour ignorer qu'un prétendant sérieux ne ramasse pas pour faire la compagne de sa vie, une personne trouvée sur le trottoir ? Garçons et filles qui tard le soir vont à la recherche l'un de l'autre, ne peuvent espérer trouver une perle dans le cœur du compagnon ou de la compagne qu'ils fréquentent; le proverbe ne ment pas en disant: "Dis-moi qui tu fréquentes".

Mais il est un cas pis encore et dans lequel les parents sont les culs vrais coupables; c'est celui par lequel on voit des fillettes d'à peine quatorze ans, le soir, sur toutes les rues claires ou noires, par groupes de deux ou trois quand ce n'est pas avec des garçons de leur âge. Après six ou sept ans de cette vie dévergondée, des parents croient voir en leur fille de l'étoffe pour une épouse et une ménagère modèle! Est-il possible qu'elle se soit exposée impunément au danger, elle, dont l'ignorance de l'âge le lui cachait ? A quoi songent donc des parents expérimentés par quinze années de ménage et quarante ans d'existence, pour ne pas s'alarmer en pensant à leur fille qui court sur la rue le soir, elle qui n'a peut-être que treize ou quinze ans ? Cherchent-ils donc à lui trouver un prétendant ? en sont-ils en peine à un âge si bas où le désir de contenter un caprice de leur enfant est-il cause qu'ils exposent son honneur ?

Mais dira-t-on, très offensé de nos remarques, ma petite fille est un modèle! — Très bien, alors gardez-la chez vous pour la conserver ainsi! Lorsque l'homme le plus appuyé de la grâce d'en Haut a renié à la face de l'univers son Maître bien-aimé, quel est le téméraire qui peut affirmer: "Je ne faiblirai pas". Si nous sommes tous faillibles, votre enfant comme moi, êtes-vous assurée que des paroles prononcées loin de vous ne jetteront pas le trouble dans son âme candide ? Que de responsabilités assumez-vous en risquant du même coup son âme et son avenir ! Que de justes reproches vous préparez-vous de la part de celle à qui par faiblesse vous n'avez pas accordé votre surveillance continuelle ! Ce n'est pas en vain que la nature vous a placés pour prendre soin de ses enfants. Ce n'est pas en vain non plus que vous manquez à ce grand devoir; le châtement vient presque toujours plus tôt qu'on ne l'attend.

Qui n'a pas au cœur un peu de patriotisme ? Que cette noble qualité vous aide à mieux remplir vos devoirs envers vos enfants. Souvenez-vous que notre race conservera son cachet de développement et de prospérité qu'en autant que sa source sera bonne, que la jeune fille s'appliquera à être utile plus tard, à celui qu'elle choisira pour le grand voyage de la vie.

En un mot quel est le devoir de la jeune fille modèle ? Demeurer avec ses parents. C'est là qu'elle doit recevoir le prétendant qui la courtise, et pour se bien préparer à la vie du ménage, après s'être livrée sérieusement à l'étude au couvent laissant pour le moment les garçons de côté, elle travaillera près de sa mère jusqu'au jour où devenue épouse elle s'en ira dans son propre foyer.

A. R.

Savez-vous Aimer ?

Il fut des temps où cette question aurait été très inopportune. On n'aurait pas pensé à la poser tant la réserve de l'esprit et du cœur était grande. Aujourd'hui, c'est différent. Depuis que le cinéma a pris une place prépondérante dans nos mœurs depuis qu'on s'habille en bas de soie et en robe courte jusque dans les jours les plus rigoureux de l'hiver, depuis que l'on détecte rester à la maison pour courir les endroits sensationnels, on peut se demander cette chose dont la réalité est infiniment douce à l'oreille: "Savez-vous aimer ?"

Notre siècle est fait aujourd'hui d'imagination, de rêve, de futilité, de sensibilité. On ne vit plus avec sa raison on vit avec du superficiel, de l'irréalisable. De là tant de déboires, de déceptions, de souffrances... C'est cet enfant qu'on ne veut pas contraindre et qu'on laisse grandir à son bon plaisir sans qu'on sache lui donner une direction; c'est ce jeune homme qui dès son travail fini va s'enfermer chaque soir au club, jouer aux cartes, au pool, courir les hôtels avec d'autres amis aussi légers que lui; c'est cette jeune fille qui à la maison ne peut supporter une remarque de sa mère, qui ne parle que de dîner, de "parties" de pro-

pleinement des avantages que procurent l'une et l'autre va-t-elle s'engourdir toute vivante dans un couvent de nonnes ? Et comme François Coppée, en son admirable poésie: "La carmélite" dans mon esprit mondain et mon âme peu chrétienne une clarté éblouissante se fit jour, cependant qu'une voix me disait: "Enfant, c'est lorsque l'on quitte tout que l'on trouve tout!"

Et ma vision se précisait davantage la vie, ma Pauline chérie, parée de sa grande cornette d'un blanc immaculé qui lui faisait comme une illusion de couronne, penchée sur un moribond pour lui parler de foi et d'espérance et ranimer son courage défaillant sous le poids des souffrances physiques. Je la vis également enseignant aux petits enfants avec une patience admirable le catéchisme, cette science des petits et des grands. Et tout à coup, je compris son œuvre et je me pris d'admiration pour le dévouement et l'énergie de cette jeune fille de dix-sept ans.

A côté d'elle la conversation légère et frivole des mondains me donnait un dégoût insurmontable, mais par compensation, je ne perdais pas des yeux la future fiancée du Christ toute nimbée d'une auréole d'or qu'opérait le scintillement des lustres sur ses blonds cheveux. Et je me dis: "Sublime enfant, comme ta part est belle! Heureuse es-tu, toi qui n'as jamais porté à tes lèvres virginales la coupe des plaisirs trompeurs; protégée, tu l'es, toi qui n'as pas connu la fièvre dévorante des salons modernes ni terni tes pieds mignons sur le parquet des salles de bals."

Dans la grandeur de ton sacrifice et la haute envolée de ton idéal n'oublie pas tout de même, ceux qui plus lâches que toi, ont peur du dévouement. Tu ne regretteras rien dans la solitude car tu goûteras le vrai bonheur. Consolerez-vous, vous tous qui la regrettez, elle vous a quittés pour répondre à l'appel de son Dieu. Le sacrifice est grand mais le mérite l'est davantage.

Va, jeune fille, consacrer à Jésus les jours de l'avenir. Va goûter la douce et sainte paix du monastère en donnant le pain de la science aux ignorants et en portant aux mourants le bonheur et la paix, mais souviens-toi toujours en marchant dans la route de ceux qu'attriste ton absence.

Naul.

Le Rêve de Bébé

Chat! parlez bas; dans son berceau, P es duquel bonne maman veille, l'asouciant comme l'oiseau; Bébé sommeille.

Le jour, il est bien turbulent, Mais, la nuit, bouche demi-close, Sur un petit oreiller blanc, Bébé repose.

Là-bas, dans le firmament bleu, De beaux anges montent la garde, Ils portent des torches de feu, Bébé regarde.

Robe blanche et ceinture d'or; Dans leurs yeux s'allume un sourire, Où vont-ils prendre leur essor ? Bébé soupire.

Soudain les étoiles ont lui, Oh! que la vue en est jolie! Il en voudrait une pour lui, Bébé supplie.

Son bras se tend, hélas! en vain. Quoi qu'il désire et quoi qu'il tâche, Le ciel est plus haut que sa main, Bébé se fâche.

Et puis tout change... ô désespoir! C'est un géant aux cris d'orfraie. Son œil est dur, son manteau noir, Bébé s'effraie.

Et l'homme s'approche avec bruit, Veut le prendre par sa menotte. On va l'emporter dans la nuit, Bébé sanglote.

Oui, mais bonne mère à courir: Bébé bientôt se pâme d'aise; Le géant noir a disparu, Bébé s'apaise.

Le rêve a passé, sans effort Maman est là comme la veille. Sous un baiser un peu plus fort, Bébé s'éveille.

L. Isambert.

LE FACTEUR

Ce voyageur intrépide affronte tous les temps, mais un peu manique il n'a qu'un itinéraire et il s'obstine à porter son bagage sur le ventre.

Les lieux habités seuls l'intéressent: il n'a pas d'yeux pour la nature.

Il s'arrête autant dire à chaque maison, glisse quelque chose sous la porte ou entre les bargeaux de la grille et tire la sonnette. Mais il ne se sauve pas à toutes jambes, comme les gamins; il s'en va au contraire posément et le cœur tranquille, car il ne fait que de bonnes farces.

On s'empresse au coup de sonnette et l'on se rit.

Aussi le facteur est-il très fêté; sur son chemin il ne récolte que des bonjours sympathiques, même sur les lèvres des vieillards illettrés sommeillant devant les seuils.

Pour eux et pour les marnots qui ne savent pas encore lire, il devrait bien aller à la boîte une manivelle et jeter en marchant des airs faciles, comme les orgues de Barbarie.

Ainsi la joie serait complète. Sur la fin de l'année, le facteur devient très aimable à son tour. Il tient à rappeler qu'il a porté de bon cœur les heureuses nouvelles et malgré soi les autres.

Aussi croyez-le: pour conjurer le mauvais sort, une pièce blanche libéralement donnée est encore le meilleur des fétiches.

Conseils Pratiques

CREPES DE FARINE DE BLE

Prenez une pinte de lait sur deux cuillerées à thé de soude, une cuillerée à thé de sel, deux œufs.
Délayez en pâte avec une égale quantité de farine et de farine de blé entier.

GATEAU DES ECONOMIES

Prenez une tasse à thé de sucre, un œuf, une cuillerée à table de beurre ou saindoux, deux cuillerées à thé de poudre à pâtisserie, assez de farine pour que la pâte tombe facilement de la cuiller. Battez bien ces objets. Faites cuire une demi-heure.

PETITE BIÈRE AU GINGEMBRE

Dans une bassine, mettez deux onces de gingembre entier, une demi-once de crème de tartre, deux citrons tranchés très minces, deux livres de sucre-blanc, deux gallons d'eau bouillante. Laissez mijoter environ vingt minutes. Retirez le tout de feu aussitôt refroidi et brassez-y un carré de levain (dis-sous auparavant.) La fermentation étant constatée, laquelle devra durer environ vingt-quatre heures, mettez en bouteilles.

FEUILLETON DU "BIEN PUBLIC"

BERNARD DE FLÉE

PAR PIERRE GOURDON

12

— Si pourtant c'était vrai !

V

DEUXIÈME LETTRE

Mme de la Blinière avait seulement demandé à André Robin un aperçu sommaire d'exécution au château de Morville avant de l'habiter. Cette tâche était facile. Au bout de vingt-quatre heures, le jeune architecte se jugea en état de renseigner sa bienfaitrice.

Après avoir déjeuné presque gaiement, en compagnie de Justin Canchel, il monta avec lui dans une jolie carriole cauchoise. La caisse, en bois verni, s'allongeait en forme de bateau. Un bâche de toile brune l'abritait, protégeant le soleil empêchant de craindre la pluie. Ses rideaux relevés laissaient voir le paysage entre les cerclés qui supportaient le toit.

— Charmante voiture, dit André en s'asseyant auprès du régisseur.

— N'est-ce pas, Monsieur Robin ? C'est la mode du pays.

Il rassembla les rênes, fit entendre un bref clappement, et le cheval partit d'une allure rapide.

— La petite maison de Justin, les

ment. Trois heures après il était à Paris. Il ne passa chez lui que les quelques minutes nécessaires pour secouer la poussière du voyage, et se rendit à l'hôtel de Flée.

Mme de la Blinière, les deux fiancés, Hervé, l'attendaient. Tous l'accueillirent avec une exclamation joyeuse.

— Ah! vous voilà! Eh bien! racontez-nous ce que vous avez vu.

— Beaucoup de toiles d'araignées.

— C'est probable... Vous dînez avec nous, André? dit aimablement la maîtresse de la maison. Vous pourriez ainsi nous raconter tous les détails de votre visite à Morville.

Il accepta et commença tout de suite avec sa netteté habituelle, à donner des explications.

— Le château peut être rendu agréable à habiter sans y faire des réparations très coûteuses. Votre régisseur a eu soin d'entretenir les toitures, la peinture extérieure des persiennes et des fenêtres. Il n'y a, en somme, à modifier que la distribution intérieure, et c'est facile.

— Mais tout se commande.

— Vous n'avez, Madame, qu'à transporter la sâpe à manger dans la pièce qui est actuellement la cuisine. Les dépendances qui se trouvent au-delà serviront d'office, et nous bâtirons, en alle, une cuisine neuve, dont le bruit ni les odeurs ne gêneront dans la partie principale de l'habitation.

— Cela me paraît une excellente idée. Et la salle à manger actuelle, qu'en ferons-nous ?

— Une sorte de "hall", qui agrandira le vestibule. Il ne restera plus qu'à déchausser quel'ancienne chambre du marquis et tous les cabinets de toilette, alcôves, soupentes et ni's à rats qui l'entourent. Nous pourrions

balayer tout cela pour en faire une salle de billard ou une bibliothèque, à votre gré.

— Cela presse moins, il me semble. Je crois qu'il vaut mieux s'occuper tout de suite du premier étage, car il faut nous coucher.

— Et ne pas risquer d'être dérangé, pendant la nuit, par un voisin qui est obligé de traverser votre chambre pour sortir de la sienne.

— Justement.

— Il faut sacrifier la pièce où couchait Montesquieu et celle qui fut préparée pour Turgot.

— Je m'y résignerai pour être à l'aise.

— Vous avez raison, Madame: je pose alors tout simplement un couloir qui longera les appartements sur la façade Nord et les laissera s'imprégner de la lumière du Midi.

— Et vous dites que ce ne sera pas très coûteux ?

— Certainement, Madame. Si vous désirez que je retourne à Morville, je vous en rapporterai un devis très détaillé. Je suis persuadé qu'il restera en deçà de la somme que vous comptiez dépenser.

— Tant mieux.

La conversation n'avait guère été qu'un dialogue entre Mme de la Blinière et André Robin. Hervé écoutait avec beaucoup de délicatesse il ne prenait jamais part aux entretiens qui concernaient les affaires de sa belle-mère à moins qu'on ne lui demandât directement son avis. D'ailleurs, très jeune — il avait à peine dix-sept ans — et beaucoup plus porté vers les questions spéculatives que vers les choses pratiques, il se confinait dans ses études dans les œuvres dont il s'occupait.

Cependant il se réjouissait d'aller habiter Morville. Il était de ceux que la vie parisienne n'attire pas, que les pla-

ges à la mode et les villes d'eaux ennuient, qui rêvent de vivre la vie méditative, saine et tranquille des champs.

Quant aux fiancés, retirés dans un angle du salon, ils poursuivaient une causerie hachée, très tendre et un peu insignifiante, comme il convient aux amoureux.

André, voyait Denise, qui, confiante et joyeuse, paraissait trouver un charme très doux à ce tête-à-tête. Vaguement, elle faisait semblant de poursuivre quelque ouvrage de broderie, mais sa pensée était ailleurs. On la sentait concentrée tout entière sur les gestes, le visage et les paroles du jeune homme assis, presque à ses pieds sur une chaise basse, et lui disant des riens qui la faisaient sourire.

Quelle était jolie et gracieuse ainsi, comme elle semblait heureuse et quel crime ce serait de troubler cette quiétude par le récit de l'histoire d'Amérique, fabriquée sans doute de toutes pièces par quelque malandrin.

Cependant André songeait, par instants: Gaetan Mareschal serait-il aux pieds de Denise si la fable dont Justin Canchel paraissait si troublé pouvait être une réalité ?

C'était précisément cette question qui le faisait se résoudre à ne point parler. Il n'avait pas le droit de compromettre ce bonheur en venant révéler des prétentions sans preuves. Sa conviction était faite. L'homme qui signait Thomas Behrens ne pouvait être qu'un escroc. S'il renouvelait son audacieuse tentative, il serait temps d'aviser.

En attendant, il fallait laisser régner la paix.

Le mariage était fixé à la seconde quinzaine de juin. Les travaux de l'hôtel de Flée seraient certainement achevés pour cette époque. Il s'agis-

sait donc de hâter surtout ceux de Morville, car Mme de la Blinière et Hervé avaient résolu de venir s'y installer dans le courant de l'été.

— Si tout n'est pas fini, tant pis! disaient-ils. Nous avons maintenant l'habitude des plâtres. Autant les essayer à la campagne qu'à Paris.

André Robin retourna dans le pays de Caux, dressa les plans, les devis qui furent sans retard approuvés, et mit les ouvriers en chantier.

Pendant plusieurs semaines, il fit constamment la navette entre Paris et Morville. Ce redoublement d'activité lui fit quelque peu oublier les confidences de Justin d'autant mieux que celui-ci paraissait lui-même ne plus se les rappeler. Chaque fois qu'André débarquait à Yvetot, le régisseur se trouvait à la gare avec sa carriole dont la robe, d'un azealan fauve, s'éclairait de la teinte pâle des crins.

Le visage calme, les lèvres souriantes, Canchel accueillait l'architecte comme un ami. Il paraissait enchanté que Mme de la Blinière vint habiter Morville.

— Pensez donc, Monsieur, cela va m'enlever bien des responsabilités; j'espère même que Madame va enfin me permettre de me retirer. A mon âge, et avec la petite fortune que m'a constituée la générosité de mon ancien maître, il est temps.

Une seule fois, il ajouta:

— Et l'Américain, dites donc, il n'en est plus question. Vous avez joliment bien fait de me conseiller de ne pas répondre. Il a compris qu'il faisait fausse route. Des traquenards, Monsieur, vous avez vu juste, des traquenards!

Le lendemain même de cette conversation, André Robin, qui devait, cette fois-ci, rester plusieurs jours à

Morville, reçut de Mme de la Blinière une carte-lettre ainsi conçue: "Mon cher André,

"Je désire vous consulter sans aucun retard sur une affaire très importante. Soyez donc assez bon pour reprendre le premier train qui vous remènera à Paris. Dites à Justin de vous accompagner.

"Pardonnez-moi de vous déranger ainsi, et merci d'avance.

Flée de la Blinière."

— L'entreprise se poursuit, pensa André.

— L'entreprise se poursuit, répéta Justin, quand l'architecte lui eut fait savoir que Mme de la Blinière les appelait tous les deux. Ah! Monsieur, comme j'ai bien fait de vous en parler. Nous serons deux, au moins pour empêcher Madame de se faire attraper. Et vous voyez bien que c'est vous qu'elle consulte.

Cette dernière phrase du régisseur amena une réflexion dans l'esprit d'André. Pourquoi, en effet, était-ce lui que Mme de la Blinière faisait venir pour lui demander un conseil ? L'art de l'architecture ne l'avait guère préparé à débrouiller l'écheveau compliqué d'une machination relevant plutôt d'un juriste qu'un d'un policier. Pour répondre à cette question, André fut obligé de reconnaître, sans orgueil, mais avec une satisfaction intime et profonde, qu'il avait acquis l'entière confiance de sa bienfaitrice. Il aurait montré qu'elle était bien placée. Et, comme il arrive, son dévouement puisa une force nouvelle dans le témoignage d'estime qu'il recevait.

(A CONTINUER)

LE MIRACLE

Le Carnet d'un Médecin

PÈLERINAGE NATIONAL À LOURDES
EN 1913Rapport sur la guérison de Mlle S.
Moreau à la Réunion du 30
janvier 1916.

PREFACE

En août 1913, le Dr Marchand, ancien médecin-major de l'armée, assistait pour la première fois au Pèlerinage National de Notre-Dame de Salut, à Lourdes. A son retour, de nombreuses questions lui furent posées, notamment par plusieurs confrères. Grand fut l'étonnement du distingué praticien en constatant que les faits surnaturels de Lourdes étaient ignorés, et laissés encore ignorants, indifférents, sceptiques, voire même incrédules, un trop grand nombre — même parmi les catholiques — il reconnut aussitôt que, malgré le mouvement médical qui augmentait incontestablement d'un jour en jour, depuis ces vingt dernières années, la grande majorité des médecins ignore tout du Bureau des constatations médicales de Lourdes.

Dès lors, c'était faire œuvre utile que de publier à part les souvenirs de pèlerinage, cotés par un journal l'Avenir du Lot-et-Cher, d'autant que ces notes, rédigées au jour le jour, avaient été très appréciées. C'est ce que fit le Dr Marchand en faisant paraître, en cette même année 1913, le "Carnet d'un médecin".

Je n'ai pas à dire de ce que j'ai vu, écrit-il alors; parmi tant d'autres faits ou constatations remarquables, je ne signale, avec toute la bonne foi dont je suis capable, que les cas auxquels j'ai pu personnellement prendre part, soit que j'aie assisté les médecins chargés de l'examen de tel ou tel malade présenté au Bureau des constatations, soit que l'enquête officielle sur telle ou telle guérison m'ait été particulièrement confiée.

On voit l'impartialité, et par suite, la valeur d'un tel témoignage. Que d'événements survenus depuis cette époque! Aujourd'hui, celui qui fut jadis une victime du régime des fiches, occupe à Lourdes la vice-présidence du Bureau des constatations (fév. 1920). Et c'est à l'occasion de sa nomination que le Journal de la Grotte a publié de nouveaux les notes parues en 1913. Depuis lors, on le demande de tous côtés; c'est pourquoi nous en publions une nouvelle édition, dans notre désir de faire pénétrer partout les vérités que nous voudrions voir s'imposer et devenir populaires.

Puissent ces quelques lignes augmenter la foi des âmes croyantes, et donner aux indifférents ou aux personnes sceptiques le désir de venir étudier loyalement les faits surnaturels dont on est témoin dans la célèbre petite ville des bords du Gave!

Les Editeurs.

CARNET D'UN MEDECIN

PÈLERINAGE NATIONAL A LOURDES DE 1913

Jeudi 21 août

Au moment où notre train rose, No. 12, arrive en vue de la Grotte miraculeuse, les six cents pèlerins de Blois entonnent le Magnificat. Malgré deux heures de retard et la fatigue de dix-sept heures de chemin de fer, nos malades ne semblent pas épuisés par le voyage. On débarque; chacun se met à la recherche de son gîte et va faire sa première visite à la Sainte-Vierge. Je m'adresse au comte de Beauchamp, auprès duquel j'avais une lettre d'introduction. Il tient à venir lui-même me conduire au Bureau des constatations médicales. En l'absence du président, le Dr Boissarie, qui, depuis 1892, dirige cet important service avec une douce fermeté et une compétence universellement connue, le comte de Beauchamp me présente au très distingué Dr Cox, surnommé le secrétaire de la Sainte-Vierge. C'est lui qui, du matin au soir, transcrit sur les registres officiels les observations rédigées par ses confrères. Il m'accueille avec une affabilité dont je me plais à le remercier publiquement, me fait délivrer l'insigne des médecins, la croix émaillée violette sur fond rouge, qui m'ouvrira toutes les portes, et m'explique le fonctionnement du Bureau.

Chacun des douze ou quinze cents malades qu'amène le Pèlerinage National a son dossier. Au numéro que tous portent suspendu à leur cou correspond le numéro du dossier. Ce dossier, entre autres pièces, renferme toujours un certificat médical constatant l'état du malade avant le départ pour Lourdes. Il est minutieusement catalogué et classé par le secrétaire du Pèlerinage National, qui a son siège à Paris, 4, avenue de Breteuil. Le Bureau des constatations est chargé de vérifier ces certificats d'arrivée, de contrôler les guérisons, au fur et à mesure qu'elles se produisent, de constater la persistance des guérisons inscrites aux années précédentes.

Tous les médecins, croyants et incroyants, français et étrangers, sont admis à se faire inscrire au Bureau des constatations. C'est, la plupart du temps, au hasard que le président désigne celui ou ceux d'entre eux qui auront à examiner le cas qui se présente. C'est ainsi que, dès mon arrivée, je puis étudier la situation d'une miraculée de 1912, qui tient à apporter le témoignage de sa reconnaissance à la Sainte-Vierge en même temps qu'elle vient faire enregistrer la certitude que son infirmité n'a pas reparu.

C'est une jeune femme chez laquelle, après l'amputation du médius gauche par ostéite tuberculeuse, l'infection avait gagné les gaines tendineuses, puis les os de l'avant-bras. Des incisions multiples ont donné lieu, à la partie inférieure du membre, à des cicatrices adhérentes aux parties profondes. Au-dessus, après la résection de la tête du radius, la carie a gagné le corps de l'os, et c'est en pleine suppuration que la malade est arrivée

à Lourdes, l'an passé. En sortant de la piscine, instantanément la guérison s'est effectuée. Tout est remis en ordre. Les mouvements de l'avant-bras sont intégralement recouverts, seulement, comme Notre-Dame de Lourdes est plus experte que les hommes de l'art les plus habiles, la cicatrice miraculeuse est complètement libre de toute adhérence.

A 2 heures, je reviens au Bureau où je rencontre le Dr Boissarie. Il charge l'un de nous de prendre les noms des médecins qui veulent bien, en une place d'honneur, escorter le Saint-Sacrement à la procession de 4 heures. Les trains de pèlerins ne sont pas encore tous arrivés. Nous ne sommes qu'une vingtaine. Tous se font inscrire avec empressement. Nous nous rendons à la Grotte et prenons place dans le cortège immédiatement à la suite de NN. SS. les évêques qui suivent le dais. Et les invocations, criées par un prêtre, les bras en croix, sont répétées par plus de trente mille voix avec un ensemble parfait. Si vous le voulez, vous pouvez me guérir!

— Seigneur! faites que je marche.
— Seigneur! faites que je voie!
— Seigneur! faites que j'entende!
Et l'ostensoir, porté par un évêque, s'arrête et s'incline devant chaque malade!

Toutes les descriptions les plus réalistes ne peuvent donner une idée du spectacle qu'il m'est donné de contempler! Au pied de l'église du Rosaire, autour du vaste cirque, les brancards, les fauteuils roulants, les sièges sont alignés sur trois ou quatre rangs. A mesure que s'avance l'Hostie sacrée, je découvre à sa suite des affections étranges, des maladies arrivées à leur période ultime et dont la réunion est impressionnante au plus haut degré.

Voici des bébés, aux membres flaccides, déformés, par la paralysie. Voici des jeunes filles, minées par la tuberculose, au visage exsangue, où la vie semble concentrée dans le regard! Voici des infirmes enfermés dans des appareils rigides comme dans des instruments de torture. Là, chez un vieillard, un bandage qui enserrait la face ne laisse entrevoir qu'un coin de bouche saignée surmonté d'un tampon d'étoupe. Là, un jeune homme, au bout de son bras, agit un moignon informe. Ici, j'aperçois un crâne comme scalpe, parsemé de croûtes qui viennent couvrir les paupières. Plus loin, en rangs pressés, un peloton d'aveugles aux yeux éteints. A côté, une mère anxieuse, en sanglots, mettant toute son âme dans sa prière et dans son invocation au Saint Sacrement, attend la lueur d'intelligence que l'espère sur le visage de sa fillelette idiote.

— Santé des infirmes, priez pour nous! Et tous tendent les bras vers le secours d'en haut. Et tous ont les larmes aux yeux. Je ne puis m'empêcher de pleurer, comme tous ceux qui m'entourent.

— Seigneur, nous espérons en vous! Seigneur, nous croyons! Comme on trouve ses peines minimes en face de cette quintessence de la misère et de la souffrance!

Vendredi 22 août

Tous les malades et pèlerins sont arrivés. De toutes les rues une foule empressée se déverse dans la direction de la Grotte. Au pied de la statue je trouve les prêtres infatigables qui ont commencé les prières dès l'aube et les répéteront sans interruption jusqu'à la nuit. Des hôpitaux, les malades sont transportés sur des voitures d'ambulance, sur des brancards, sur des fauteuils roulants, on les range devant la Grotte, au centre de l'enceinte qui leur est réservée. Pendant la Messe, célébrée par un prêtre, une

théorie interminable de pèlerins défile avec ordre devant les grilles pour recevoir la communion. A un moment, la sainte Hostie, escortée par trois brancardiers chefs, passe dans les rangs des affligés. Dans le brancardier du milieu, le palefrenier du commandant de la garnison, je reconnais un de mes camarades de régiment, le commandant de Lockner, qui, chaque année, vient se consacrer pendant un mois entier au service de Notre-Dame de Lourdes.

Le Sacrifice terminé, l'armée de la souffrance reprend le chemin de la ville en longue théorie. Les uns s'arrêtent aux piscines; les autres gagnent l'hôpital. C'est à ce moment que j'admire le dévouement infatigable de ces centaines de brancardiers, hommes du monde pour la plupart, prêtres, vieillards, jeunes gens, qui, tête nue sous le soleil ardent ou la pluie pénétrante des bretelles sur les épaules, portent les brancards, tirent de petites voitures. Couverts de sueur, gravement, au rythme de l'Ave Maria, du chapelet les voix moines de la ville, enveloppant de mille sollicitudes la douleur qui leur est confiée, rien ne les rebute.

Avec une discipline toute militaire, ils exécutent les ordres de leurs chefs, se remettent en marche alors qu'ils viennent déjà de fournir une longue course, attendant, sous les rayons du soleil ou la fraîcheur de la nuit, un train en retard, un ordre qui s'arrête, une erreur. Encore deux consignes ils remplissent avec correction et douceur les fonctions de policiers; c'est que les agents et les gendarmes sont inconnus dans les dépendances de la Grotte. J'avais parfois entendu dire que beaucoup, parmi ces soldats de la charité, n'agissaient que par pur snobisme. J'invite simplement ceux qui portent cette accusation toute gratuite à s'en rôler, pendant une seule journée, dans le bataillon des brancardiers.

En suivant un jeune homme distingué qui porte entre ses bras un garçonnet impotent avec autant de douceur et d'habileté qu'une nourrice, derrière un homme vigoureux à barbe blanche qui soutient à son bras une hémiplegique, je me rends au Bureau des constatations.

Notre président me prie aussitôt d'accompagner le Dr B. officier de marine, qui m'a conduit à l'hôpital des Sept-Douleurs, auprès d'une malade dont l'état réclame des soins spéciaux. A mon retour, on me présente deux miraculés des années précédentes.

Sœur Saint-Ambroise, des Sœurs de Bon-Secours de Limoges, trente et un ans, est arrivée mourante à Lourdes, au mois d'août 1911, avec une tuberculose au troisième degré, caractérisée par des signes manifestes de cavité pulmonaire. A son troisième bain de piscine, à l'épreuve brusquement une douleur intense dans la poitrine. La guérison était aussi complète qu'instantanée. Nous constatons l'absence absolue de toute lésion pulmonaire; comme signature du miracle, la cavité existe toujours, mais elle est desséchée, cicatrisée. Sœur Saint-Ambroise a toutes les apparences de la santé la plus florissante. De 53 kilos son poids est aujourd'hui de 65 kilos. Elle accomplit courageusement toutes les exigences du service de la communauté et passe sans inconvénient cinq ou six nuits par semaine au chevet des malades.

Mlle S. Bienaimé, sœur de la précédente, comme elle née de parents tuberculeux, était atteinte de péritonite bacillaire depuis trois ans. Le certificat qu'elle apportait l'année dernière signalait son état comme incurable et désespéré. Elle ne pouvait plus s'alimenter qu'au moyen de quelques cuillères de liquide. A la piscine, où l'on hésitait à la baigner par crainte d'une syncope mortelle, elle éprouve tout à coup une vive douleur dans les reins et l'abdomen, et se déclare guérie. On doute de la réalité du miracle, car dès sa rentrée à l'hôpital des vomissements incoercibles se répètent. Cependant, Mlle Bienaimé continue à affirmer qu'elle est bien guérie et qu'elle a faim. Devant son insistance, en désespoir de cause, on consent à lui servir le menu de l'hôpital. Elle mange avec appétit. O prodige! les vomissements cessent instantanément; la malade semble ressuscitée. Au Bureau, on constate la disparition totale de tous les phénomènes morbides. Aujourd'hui, j'atteste que la guérison se maintient intégrale. Mlle Bienaimé a une mine superbe et nous fait part de sa décision d'entrer en religion le mois prochain.

Je suis bouleversé des cas si nets, si concluants, si surnaturels que la lecture des enquêtes précédentes me révèle, de ce que l'examen actuel confirme! Au point de vue scientifique, qui oserait prétendre que de tels faits sont explicable? Qui pourrait parler, dans les deux cas précédents, d'influence nerveuse, de suggestion? D'ailleurs nous fait remarquer le Dr Boissarie, aujourd'hui l'incrédulité commence à abandonner ce moyen de réfutation. Le vieux cliché n'est plus guère sorti au jour. On cherche autre chose; comme on ne trouve rien, il est plus commode de garder le silence.

Les confrères arrivent de plus en plus nombreux. Ce soir nous serons plus de soixante à la procession. Les reporters sont assiégés par une foule de curieux avides de savoir ce qui se passe au Bureau. Le nombre des malades qui demandent le contrôle de leur guérison antérieure croît sans cesse. Nous sommes obligés de les sérier, de leur donner rendez-vous pour des séances ultérieures. Un grand nombre est éliminé dont le cas n'est pas scrupuleusement probant et où peut entrer la part de la moindre illusion. Les reporters s'emparent de renseignements, prêtent l'oreille à nos moindres paroles. Par état, il faut que, chacun le premier, ils publient les nouvelles. Mais ce ne sont que des nouvelles! D'ailleurs, les journalistes, il faut le reconnaître, ont soin de prévenir leurs lecteurs que les observations qu'ils donnent au jour le jour le sont, sous toutes réserves, à titre de simples informations.

Les médecins ne choment pas: la chaleur est étouffante dans l'espace restreint et encombré où nous évoluons. Il est 11 hres. Les portes se ferment. Comme la veille, le groupe médical se forme à la Grotte avant 4 heures. Comme la veille, à la suite de l'ostensoir, nous défilons devant les épaves humaines qui viennent mettre leur sort entre les mains de la divine Providence. Vers le milieu de l'esplanade ma jambe heurte le hampe d'un brancard; je regarde le malade qui y est étendue, Mlle Jeanne Gauthier, de Montpellier. Elle a le corps enserré dans un corset de cuir et de fer, depuis l'occiput jusqu'au sacrum. Je suis frappé de l'expression étrange que son visage revêt subitement. Effroi? Douleur? Stupéfaction? Joie intense? Je ne sais, mais il y a de tout

Aurons-nous du Charbon ?

Voilà la grande question qui s'agit en ce moment; question grave s'il en est et dont tous réalisent l'importance maintenant que l'automne se rapproche. Les dernières nouvelles sont bonnes et tout laisse prévoir que nous aurons aux Trois-Rivières assez de ce précieux combustible; l'on n'est pas fixé cependant sur le prix par tonne de ce charbon nécessaire. Il est certain en tout cas qu'il coûtera plus cher que l'an dernier et cela ne présente rien d'intéressant; il faudra donc ménager son charbon et tâcher tout de même de ne pas souffrir du froid!

En tout cas il ne faudra pas négliger de s'acheter tout le linge nécessaire et plus que jamais les bonnes couvertures chaudes prouveront leur utilité! Nous profitons des circonstances pour annoncer dès le début de la saison des valeurs étonnantes dans nos laines et nos couvertures; nous sommes certains que notre clientèle saura apprécier les efforts que nous faisons dans le but de la mieux servir, et toujours en temps voulu.

COUVERTURES CHAUDES et CONFORTABLES

Couvertures de laine écossaise, les plus larges; pesant de 10 lbs. Nous n'en avons que quelques paires en magasin. Valeur régulière de \$15.00. **\$12.50**

Couvertures tout laine à dessins carreaux vert et rouge; peuvent servir également bien pour le lit, l'automobile et la voiture. Nous n'en avons que 8. Valeur régulière de \$12.50 pour seulement. **\$9.40**

Nous avons un bel assortiment de couvertures en flanelle blanche et grise que nous offrons aux prix suivants:

Grandeur 10-4... **\$2.00**
Grandeur 11-4... **\$2.45**
Grandeur 12-4... **\$2.90**



Couvertures blanches avec bordure rose ou bleu, 60 x 80; marchandise anglaise, 100% de laine. Valeur de \$7.00 pour... **\$4.75**

Couvertures dans la même qualité supérieure mais plus grandes et plus pesantes. Valeur régulière de \$10.00 pour... **\$7.50**

AU COMPTOIR DES SOIES ET SERGES



Une belle qualité de soie Duchesse d'une largeur de 36 pouces; toutes les nuances les plus nouvelles. Une valeur régulière de \$2.25 pour... **\$1.59**

Bonne qualité de "homes pun" canadien, tout laine, d'une largeur de 54 pouces; ce qu'il vous faut pour robes, manteaux ou jupes. Valeur régulière de \$2.50 la vg. pour... **\$1.95**

Belle serge tout laine d'une largeur de 40 pouces; bleu et noir seulement. Valeur régulière de \$1.25 pour... **79c**

Serge tout laine Botany d'une largeur de 54 pouces; bleu et noir. Valant régulière... **\$1.39**

Aux Deuxième Etage

Bon prélat canadien d'une largeur de 2 vgs.; patrons carreaux. Spécial, la vg... **49c**

Un superbe assortiment de cretonnes dans un choix de 7 patrons différents. Une valeur rég. de 60c la vg. pour... **39c**

Lainage Lingerie

Belle laine "Shetland" dans un choix de 27 nuances différentes. Prix rég. 121-2 pour... **10c**

Laine "Charmeuse" dans un choix de 25 nuances différentes; valeur régulière de 20c pour... **15c**

Belle laine "Fingering" marque "Victoria", 4 brins, absolument ce qu'il faut pour chandails. Nous l'avons dans différentes nuances. Notre prix, la livre, 3... **\$1.29**

Une petite quantité de jupons en satin semi-soie; dans le noir seulement. Toutes les grandeurs dans le lot. Valeur régulière de \$2.00 pour... **89c**

Un joli choix de caleçons bouffants dans les nuances rose et blanc. Valeur régulière de 50c pour... **39c**

Corsets roses et blancs finis avec élastique; marque "D & A". Valeur régulière de \$1.50 pour... **89c**

Bas ! Bas !



Bas en cachemire tout laine, marque "Holeproof"; toutes les pointures de 8-12 à 10. Valant rég. \$1.25 pour... **89c**

Chaussettes en cachemire pour messieurs dans les nuances suivantes: gris, noir, drab, bleu avec flèche. Valeur régulière de \$1.25 pour... **89c**

Bas en laine noire pour écossais; absolument toutes les grandeurs. Valeur régulière de 75c pour... **47c**

Jolis bas en fil, marque "Princess" dans un choix de différentes nuances. Notre prix spécial... **45c**

COUPONS à Grande REDUCTION!

50% Sur tous nos coupons, balances de pièces provenant de toutes sortes de marchandises nous offrons un es-compte libéral de 50% du prix régulier de vente. **50%**

Adolphe Fugère

138, RUE NOTRE-DAME, 138

LES TROIS-RIVIÈRES

UNE AUBAINE
Exceptionnelle!

Afin de faire place aux marchandises d'automne et d'hiver qui nous arrivent tous les jours nous avons décidé de faire une offre spéciale à un prix extraordinairement bas.

Tous nos complets se vendant régulièrement \$15., \$17.50, \$20., \$22.50 et \$25 vous sont offerts au prix uniforme de

\$10.**GOLDENBERG BROS.**LE PLUS GRAND MAGASIN DE CONFECTIONS
POUR DAMES ET MESSIEURS

184-186, Rue Notre-Dame,

Les Trois-Rivières.

(A suivre à la page 2)